



hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

[www.monde-libertaire.fr](http://www.monde-libertaire.fr)

ISSN 0026-9433

« La liberté de la femme s'étendra jusqu'ou s'étend son pouvoir de se libérer elle-même. »  
Emma Goldman

N° **1658**  
du 2 au 8 février 2012

## Égalité homme-femme



M 02137 - 1658 - F. 2,50 €



## ça fait toujours mâle

# Editorial



Ah les braves gens ! L'un, locataire à l'Élysée, laisse entendre qu'il pourrait raccrocher les gants en cas de défaite à la présidentielle. Un être humain en quelque sorte, avec ses faiblesses... L'autre, porteur des couleurs de la gauche parlementaire, se porte sur le devant de la scène en pourfendeur du grand capital alias le « monde de la finance ». Tout ça pour rendre les conditions de l'esclavage salarial un petit peu plus supportables ? Dans le parti (sans faucille ni marteau) on se fait fort de déclarer urbi et orbi que le programme du PS voulant « donner du sens à la rigueur », se bornerait à améliorer (sic) le capitalisme. Il est pourtant vrai que le concept du capitalisme d'État cher à Lénine et consorts a toujours voix au chapitre place du Colonel-Fabien dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement à Paris. Alors tous azimuts, à droite comme à gauche, des effets d'annonce pour la présidentielle doublés de miroirs aux alouettes ? Et les anarchistes, éternels opposants à la voie des urnes pour parvenir à un autre monde où les richesses seraient réparties égalementement entre toutes et tous ! Seul un véritable contre-pouvoir syndical serait plus à même d'imposer, entre autres, l'interdiction des licenciements boursiers. Quoique l'état des lieux laisse à désirer. « Copie à revoir », bien sûr, mais pour tous les prétendants à l'aménagement du capitalisme. Quant aux écologistes de tout poil elles et ils semblent avoir déserté, malgré leur volonté, le devant de la scène. En attente de places dans l'appareil d'État ? L'avenir le dira. Quant à l'extrême droite on dira pour être bref que n'est pas Doriot qui veut ! Pour nous anarchistes que l'on qualifie parfois de socialistes utopiques, nous resterons dans le militantisme de terrain sans nous risquer dans un jeu politique où les dés sont pipés par les classes possédantes.

# Sommaire

## Actualité

**L'égalité sexuelle toujours en retard**, par R. Pino, page 3

**Attaques contre les RTT**, par M. Silberstein, page 4

**Météo syndicale**, par T. Impétueux, page 5

**Chronique néphrétique**, page 5

**Les brèves, le strip**, page 6

**Le droit du travail malmené**, par G. Goutte, page 7

**L'Éducation nationale saignée**, par Fred, page 8

**Génocides, Vendée et couillons**, par Jipé, page 8

**Procès pour une récup'**, par Juanito, page 9

## International

**Autriche: un bal qui fout la nausée**, par J. Segal, page 10

**Punks d'Indonésie en danger**, page 11

## Arguments

**L'ordre sans l'État**, par G. Goutte, page 12

## Expression

**Onfray contre les libertaires**, par L. Marin, page 15

## Culture

**Les nouveaux chiens de garde**, par P. Sommermeyer, page 18

**Le nouveau M. Rasjufus**, par P. Schindler, page 19

## Mouvement

**Les voix du jaguar montrent la voie**, page 20

**Syndicalismes d'émancipation**, page 21

**Radio libertaire**, page 22

**Agenda**, page 23

## Tarifs France et étranger

(hors-série inclus)

3 mois, 12 n<sup>os</sup>  25 €

6 mois, 25 n<sup>os</sup>  50 €

1 an, 45 n<sup>os</sup>  75 €

Règlement à l'ordre des Publications libertaires, à joindre au bulletin à renvoyer à :

**Le Monde libertaire — 145, rue Amelot — 75011 Paris — France**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

## Bulletin d'abonnement

### Abonnement de soutien

1 an, 45 n<sup>os</sup>  95 €

Pour les chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine et gratuit pour les détenus. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR76 4255 9000 0621 0076 4820 363). (BIC: CCOPFRPPXXX)  
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

# L'esclave des esclaves

**LA DÉCISION EST TOMBÉE:** la dernière usine de fabrication de lingerie féminine en France risque fort de fermer. Chez Lejaby, 255 licenciements sont en cours, concernant presque exclusivement des femmes. Le propriétaire autrichien Palmers voulait fermer ce dernier site pour le délocaliser en Tunisie, où la main-d'œuvre est beaucoup moins chère. C'est un fait, cela étant, comme le dit Janine Caillot déléguée CGT : « Qu'on arrête de nous parler de baisser le coût du travail ! Je gagne 1 180 euros par mois avec 35 ans d'ancienneté<sup>1</sup>. » Mais rien n'y fait, même les défilés à travers Yssingaux où est située l'usine, derrière des banderoles constituées de sous-vêtements féminins rouges et noirs du plus bel effet. Ni même le défilé beaucoup moins glamour des politiciens de droite et de gauche qui a des relents d'enfumage préélectoral. La décision du tribunal de commerce de Lyon condamne à la fermeture la dernière usine de production de Lejaby en France. Xavier Bertrand déclare au même moment : « Il n'y aura pas d'amélioration immédiate sur le front de l'emploi dans les mois qui viennent. Chacun le sait bien. Pour le moment il faut éviter que le chômage explose<sup>2</sup>. » Pour le moment ? Il veut sans doute dire jusqu'aux prochaines élections.

## Le fric

Une usine de plus qui ferme et des ouvrières, des femmes qui vont encore un peu plus toucher du doigt la différence de traitement entre elles et les hommes. D'une manière générale ce sont elles les plus frappées par les licenciements et, quand elles seront en âge de prendre leur retraite, beaucoup d'entre elles constateront que le montant de leur pension sera environ de 40 % plus faible que celui des hommes. Pourquoi ? En moyenne les salaires des femmes équivalent à 80 % des salaires des hommes. Les hommes ont les carrières les plus complètes et les emplois les plus qualifiés. En France, si la moitié des salariés sont des femmes, les écarts salariaux en faveur des hommes sont de 24 % dans le privé et de 17 % dans le public (pour des postes équivalents bien entendu)<sup>3</sup>. Les femmes occupent 3/4 des emplois à temps partiel. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'arrivée (la retraite) les pensions des unes soient beaucoup plus faibles que celles des autres. Ajoutons que 90 % des hommes travaillent à temps plein quel que soit le nombre de leurs enfants ; pour les femmes ce taux tombe à 68 % lorsqu'elles ont un enfant et à 39 % lorsqu'elles en ont plusieurs. On comprend mieux les disparités de revenus.

## Le sexe

Assez parlé gros sous, passons au sexe. Non, pas de nouvelles révélations sur les pulsions de DSK dont on se fiche éperdument, mais un constat pas vraiment réjouissant : selon un sondage

Louis Harris (datant de 1991), 19 % des femmes actives déclaraient avoir été victimes ou témoins de harcèlement sexuel. Plus récemment (enquête Insee en 2007) on comptabilisait 3 000 viols par an sur le lieu de travail. Dans 80 % des cas, l'agresseur est un supérieur hiérarchique, dans 20 % c'est un collègue et cela dans tous les corps de métier : bâtiment, cafés-restaurants, secteur aéronautique, ministères, armée<sup>4</sup>. Si les victimes dénoncent les viols, agressions sexuelles ou harcèlement sexuel, elles sont rarement soutenues, encore moins félicitées mais plutôt sanctionnées : démission, licenciement... Les harceleurs bénéficient la plupart du temps de l'impunité. Ils sont des séducteurs, elles sont des salopes !

Les syndicats commencent à peine à prendre en compte ce problème et à proposer à leurs délégués de les sensibiliser, afin de prendre en charge la défense des victimes de manière collective, alors que souvent ces cas étaient considérés comme relevant de la sphère privée. Leur action militante dans ce domaine doit consister pour commencer à informer et prévenir le harcèlement et les agressions sexuelles. Le syndicat des stewards et hôtesses de l'air d'Air France forme ses délégués en espérant ainsi « agir en amont des violences, en plus de pouvoir accueillir les victimes ».

## À la maison

Et en privé ? Les hommes n'assurent toujours que 35 % des tâches domestiques<sup>5</sup>. La question est toujours d'actualité : est-ce parce que ces tâches domestiques sont dévalorisantes qu'elles sont dévolues aux femmes, ou est-ce parce qu'elles sont dévolues aux femmes qu'elles sont dévalorisées ? Nous avons déjà vu que les femmes actives étaient les « championnes » du temps partiel, ceci explique sans doute cela, et on voit bien qui dans le couple aura la charge d'élever les enfants.

## Rien n'est jamais acquis

Il y a environ quarante ans un des slogans très populaires dans les manifestations féministes était déjà : « À travail égal, salaire égal. » Un autre proclamait : « Notre corps est à nous ». À la même époque (ce qui ne me rajeunit pas), j'avais commis dans *Le Monde libertaire*<sup>6</sup> un petit papier évoquant cet autre combat : le droit à l'avortement libre et gratuit. Puis la loi Veil (1975) avait semblé sceller la victoire de celles et ceux qui s'étaient battus pour ce droit. On pouvait penser que la cause des femmes avait fait un bond en avant. Pas tant que ça finalement : certains n'ont jamais admis ce droit et ont toujours essayé de l'entraver. Et puis les lois, ça se vote mais ça peut aussi se défaire. C'est toujours une question de rapport de forces. Les anti-avortement le savent bien eux qui manifestent régu-



lièrement devant l'hôpital Tenon, ou dans les rues de Paris comme il y a deux semaines. Rien n'est jamais acquis, à nous de rester vigilants pour nous opposer aux tentatives réactionnaires, et même pousser plus fort pour aller vers la révolution sociale et libertaire, c'est-à-dire pour mettre les points sur les i, vers une révolution anticapitaliste et autogestionnaire dont le but doit être l'abolition du salariat et l'égalité entre les individus et les sexes. Dans ce but n'oublions évidemment pas de nous remettre nous aussi en question, encore et toujours, où que nous nous trouvions, que ce soit sur nos lieux de travail, dans nos quartiers, à l'intérieur de nos associations, de nos organisations syndicales (où il reste quand même pas mal de boulot pour en finir avec la domination mâle), ainsi que dans nos organisations spécifiques (les anarchistes n'étant pas non plus toujours exempts de reproches dans les rapports hommes/femmes). Bref, on l'aura compris, rien n'est définitivement gagné pour la cause féministe.

Dans les années soixante-dix, Jean Ferrat, avec un bel optimisme, pouvait déclarer avec Aragon que « la femme est l'avenir de l'homme », mais, de son côté, John Lennon faisait un constat plus amer et chantait que « la femme est le nègre du monde et l'esclave des esclaves ».

**Ramón Pino**

Groupe Pierre-Besnard  
de la Fédération anarchiste

1. *L'Humanité* du 23 janvier/2012
2. Xavier Bertrand sur i-Télé, le 22 janvier 2012
3. Nolwenn Weller sur Bastamag.net le 17 janvier 2012
4. *Ibid.*
5. Observatoire des inégalités.
6. *Le Monde libertaire* n° 200, avril 1974 : « Il se passe toujours quelque chose aux Galeries Lafayette. »

# Le triple **A** de la semaine



**ANTISOCIAL, ALTRUISTE FACTICE, ABERRANT** : telles sont les « qualités » qu'exhibe le député UMP Paul Salen. En effet, cet élu de la 7<sup>e</sup> circonscription de la Loire a eu l'idée d'un projet de loi discuté le 25 janvier à l'Assemblée nationale qui fleure bon le foutage de gueule, enrobé, comme il se doit, dans une épaisse couche de bons sentiments et arrosé d'abondants épanchements lacrymaux. De quoi attirer les grands sentimentaux qui sommeillent en tous et faire passer les critiques pour d'odieux butors... Ce député à l'âme généreuse, bon comme du bon pain, et fidèle à la pente christo-libérale de son camp, propose donc, dans un élan de charité – sitôt transformé en élan de solidarité dans les gazettes que j'ai consultées<sup>1</sup> –, qu'au sein d'une entreprise les employés puissent offrir leurs RTT à des collègues qui auraient besoin de s'absenter durablement de leur travail pour... soigner un enfant gravement malade ! L'idée lui est venue après avoir pris connaissance d'un tel cas, quand un salarié d'une usine Badoit, sise dans la Loire, avait pu bénéficier, grâce à la générosité de ses collègues et de la bienveillance de la direction<sup>2</sup>, de 170 jours de RTT, temps qu'il a pu passer à veiller sur son enfant cancéreux, avant que la mort ne l'emporte. Le député, bon comme

le bon pain, veut donc que ce geste « spontané » soit transformé en loi. La proposition de loi ainsi élaborée a été approuvée par l'UMP et le Nouveau Centre, les socialistes se sont abstenus (courage, fuyons). Seuls les communistes ont voté contre. Le député reconnaît lui-même que les dispositifs actuels sont insuffisants (le congé de présence parentale est de 1 000 euros par mois) ; la solution est donc de faire payer par une pseudo-solidarité locale les salariés, sans participation du patronat, et aux dépens d'une solidarité généralisée. Le déficit des comptes publics est bien entendu invoqué pour justifier que les aides d'État ne puissent garantir un tel soutien aux familles ainsi frappées : « Ma proposition de loi, elle ne va rien coûter à l'État, elle ne va rien coûter aux entreprises pour l'organiser et elle ne va rien coûter aux salariés puisqu'ils ne donnent pas de l'argent mais du temps. » Et l'homme bon comme du bon pain de justifier que sa loi ne concerne que les enfants : « D'après tous les experts que j'ai pu rencontrer, autant la présence affective permanente est indispensable pour les enfants, autant cela n'est pas forcément justifié pour un adulte, qu'il s'agisse d'un conjoint, d'un frère, d'une mère, etc. »

La société à laquelle nous aspirons, faisant du travail un moyen et non une aliénation permanente, sera telle que quiconque pourra

veiller sur un proche malade sans avoir à se poser la question de sa propre survie économique.

**Marc Silberstein**

*Groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste  
SUD Culture*

1. Sur la page du site de TF1/LCI qui relate cette histoire, la photo l'illustrant est ainsi légendée : « La générosité, dans les gènes (double sic) ? » L'orthographe défailante n'est qu'un des aspects de ce journalisme de pacotille, un autre est le recours extrêmement fréquent aux termes « ADN » et « gènes » pour signifier une nécessité, voire un fatalisme, une inéluctabilité ou encore le fait qu'une chose soit inhérente à une autre. Un autre aspect encore est bien évidemment l'allégeance implicite aux pouvoirs en place et à la doxa standard (autrement dit, la croyance commune). Lorsque internet sera en odorama, ces sites, et tant d'autres, seront tellement nauséabonds qu'il faudra les consulter avec un masque à gaz.

2. Tous ces mots positifs sont évidemment à lire ici avec l'ironie qu'il convient ; cependant, et cela va de soi, aucune ironie quant à la douleur de ces parents meurtris.

# Météo syndicale

LA DÉLOCALISATION des entreprises aura été la cerise sur le gâteau des profits capitalistes. On connaît la chanson : une entreprise engrange des bénéfices, mais sous la pression des actionnaires (ou le sentiment du patron) on veut gagner plus. Alors, il n'y a que l'embarras du choix ! On a souvent opposé aux « nantis » européens la manne que représente pour les populations locales un emploi et un salaire. Mais pour les conditions de travail on verra après... Et c'est pourquoi des militants de la CGT Michelin, la CAPER Clermont-Ferrand et des associatifs ont lancé une pétition pour soutenir la lutte de paysans indiens (de la caste des intouchables). Ceux-ci défendent leurs zones de culture, leur environnement forestier qui sont sous la menace de l'implantation d'une usine Michelin. Comme le soulignent les initiateurs de la démarche, il s'agit là d'un internationalisme concret.

Le bourg de Thervoy Kandigai situé dans un État du sud de l'Inde (Tamil Nadu) rassemble 1 500 familles. L'espace où devrait s'implanter l'usine de pneus est déjà clôturé, des bâtiments sont en construction. La déforestation est en marche. La pétition<sup>1</sup> demande l'annulation du projet ; la restitution des terres aux villageois ; une indemnisation pour les terres détruites ; la libération de huit emprisonnés et l'amnistie de soixante et un inculpés.

Mais ça, c'est sûr que ça ne fait pas la une des gazettes et quotidiens. Ce qui agite les médias, c'est l'officialisation par Bernard Thibault lui-même de son retrait de la direction de la CGT en 2013. Adieux de music hall, enfumage subtil ou état d'âme ? On peut imaginer le pire. Enfin, tout de même pas ce qu'on a souvent entendu sur Chérèque et la CFDT<sup>3</sup>. Dans ces périodes où le monde politique et ses agités froilent souvent précipices et autres abîmes, on peut imaginer une cuvée 2012 d'union sacrée pour sortir des marasmes et de la crise. De toute façon, tout en gardant de l'espoir au cœur, il faut bien se dire que le syndicalisme français est bien une sorte d'« homme malade de l'Europe sociale ».

## Torrent Impétueux

1. La pétition est sur le site Où va la CGT ?.

2. À l'heure où vous aurez ce *Monde libertaire* entre les mains, le président aura paradé dans les lucarnes étranges et se sera fait de nouveaux habits de combat.

3. À savoir de rentrer carrément au gouvernement. Un membre des pouvoirs publics aurait même dit qu'il était plus utile à sa place. Comme il y a belle lurette que l'on assiste à une gémellité CGT/CFDT, on se demande un peu si par hasard...

# Chronique néphrétique

## Ne pas effrayer ses ennemis?

**ILS ENVAHISSENT NOS PAYS**, nos villes, nos campagnes. Ils imposent leurs lois, leurs méthodes, leur langue, leur absence de morale. Partout. Ils sont les maîtres dans nos entreprises, dans nos commerces, dans nos quartiers, dans nos familles. Ne faites rien.

Ils mesurent notre temps et contrôlent nos déplacements, ils nous évaluent, au travail, dans nos achats, nos goûts, nos habitudes. Ils comptabilisent, ils chiffrent, tout. Laissez faire.

Ils augmentent nos cadences, nos rendements, ajustent des marges qui réduisent notre temps de vie et augmentent nos accidents, nos maladies. Ne bougez pas.

Ils décident des taux de notre emprunt, peuvent nous ruiner du jour au lendemain, nous obliger à quitter notre maison, nous licencier par milliers, nous jeter à la rue, rayer d'un trait nos projets et ceux de nos enfants. Ils nous déplacent comme des pions, nous obligent à travailler à des centaines de kilomètres de chez nous. Ils ont droit de vie et de mort sur des régions entières. Ne dites rien.

Ils assurent leur suprématie, par la force, la violence, la torture. Ils soutiennent des coups d'États, des dictateurs, des guerres, des attentats, des massacres, depuis des dizaines d'années, dans le monde entier.

Ils exigent des plans d'austérité, quitte à affamer des populations entières. Ils baissent les salaires, augmentent taxes et impôts de toutes sortes, nous conduisent à la misère...

Laissez-les faire. Ne résistez pas. Vous voulez résister ? Mais vous vous exposez à de cruelles et sanglantes représailles... Si vous faites quelque chose, vous pourriez les effrayer. Or « il ne faut pas effrayer les marchés financiers », tous les médias ne cessent de vous le répéter depuis des mois. Ah ! Ah ! Ah ! On nous fait peur avec un méchant croquemitaine qui ne doit pas être effrayé ! C'est dingue, mais ça marche ! Payez et souffrez en silence, écrasez-vous, prosternez-vous, rampez !

Au secours ! Mais que fait le président de la République ? ! Le gouvernement doit agir !

Mais bien sûr qu'ils agissent : ils collaborent. Rentabilité, intérêts, profits. R-I-P. Repose en paix, démocratie. Ce n'est pas le peuple qui est au pouvoir, ce sont les grosses fortunes. Du haut en bas, cette société est bâtie pour les servir.

Mais les élections sont pour bientôt : nous élirons un autre président, de gauche !

Qui collaborera. Pourtant, au fond de vous, vous savez que cela ne changera rien, mais quand même, vous vous dites : ce sera un peu moins pire... Demandez aux Grecs, aux Espagnols, aux Irlandais, aux Hongrois s'ils ont le sentiment que ça a été « moins pire » avec les socialistes !

Nous en reparlerons avec vos prochaines baisses de salaires...

C'est vrai : tous pourris ! A gauche comme à droite ! Je vais bien les faire ch... Je vais voter Le Pen !

Elle défendra vos intérêts ? Vous croyez encore à l'homme ou à la femme providentielle ? Qui vous sauvera ?

On nous dit que nous plaçons quelqu'un « à la tête de l'État ». Mais cet État sert les intérêts des banquiers, des financiers, des gros actionnaires. Il préserve les milliardaires de l'impôt et augmente la TVA. Cet État casse les services publics, dégrade l'école, la santé, les transports, la justice. Cet État conforte les inégalités, enrichit les riches et appauvrit les pauvres. Ce ne sont pas nos intérêts qu'il défend. Dirigé par des hauts fonctionnaires, sortis des hautes écoles, achetés avec des hauts salaires, il sert les intérêts des gens du même monde. Et si vous lisez ces lignes, c'est que vous n'en faites pas partie... de ce monde-là. Tous ces candidats qui veulent en être, qui cherchent à obtenir la place, le poste dans l'État. S'ils veulent ce poste, c'est qu'ils nous mentent sur leur volonté d'améliorer notre sort. L'État nous fait payer la crise d'un système économique délirant et nous voudrions qu'il soit un rempart ? Alors que c'est une prison. Ce ne sont pas les frontières du pays qu'il ceinture, ce sont nos esprits, nos raisonnements. Les « marchés » ont décidé de nous faire payer. Cher. Leur outil pour nous faire payer, c'est l'État, leurs États. Plans d'austérité, coupes dans les budgets, forces armées contre les populations. Le seul moyen d'empêcher cela, c'est de les effrayer, pour de vrai, marchés et politiciens : que la peur change de camp ! C'est eux ou nous. Si vous pensez eux et nous, vous avez déjà perdu.

Rodkol

# Brèves de combat

## Répression poitevine

L'agenda répressif a été chargé ces deux derniers mois à Poitiers : arrestation de 40 personnes suite à une tentative de squat contre Vinci (et une plainte de la mairie PS?). Relaxe, néanmoins, pour les 5 présentées devant le juge. Arrestation de 6 personnes avec arrivée en fanfare de 6 bagnoles de flics, pour diffusion militante du journal *L'Épine noire* avec destruction des titres. Deux personnes «connues pour leur militantisme libertaire» en procès pour une simple récup' dans une poubelle, avec huit mois de taule requis dont deux ferme. Pour eux aussi, la relaxe est cependant prononcée. Convocation au comico adressée à un brassensophile de la chorale *Hécatombe* de cet été, pour jet de confettis. Le ridicule ne tue pas, on attend la suite. Sans parler des contrôles devenus quasi systématiques lors de tractages FA et des diffusions du ML. Autant d'intimidations et de baudruches policières qui se dégonflent bien vite face à la mobilisation. Le comité antirep 86 est plus que jamais au taquet contre ces pressions aussi pitoyables que malsaines. Même des partis locaux de gauche commencent enfin à se sentir obligés d'en parler, c'est dire!

## Répression italienne

De violents affrontements ont opposé un millier de militants écologistes aux forces de police dans le Val de Susse, dans les Alpes italiennes, à la suite du début du chantier du TGV Lyon-Turin.

Un important dispositif policier de 2 000 hommes était sur place, et des bulldozers ont détruit les barricades élevées par les manifestants. On comptait en milieu de journée plus de 80 blessés parmi les manifestants. Le trafic sur l'autoroute et la liaison avec la France ont été interrompus pendant plusieurs heures. Et à l'heure du bouclage, nous apprenons qu'un blindé des carabinieri a écrasé et tué une retraitée de 65 ans à Venaria, Anna Recchia.

## L'immigration dans tous ses états en France

La Cimade dresse un constat d'échec accablant face aux politiques menées ces deux dernières années en matière d'immigration : systématisation des contrôles illégaux aux frontières, impossible dialogue avec l'administration, obsession de la fraude ou crise de l'accueil des demandeurs d'asile, les militants de la Cimade témoignent jour après jour des conséquences dramatiques d'une politique uniquement guidée par l'obsession sécuritaire.

## Toulouse : to win!

Une personne a été libérée, parmi les quatre jeunes inculpés de Toulouse, mais trois autres restent en « détention préventive », et ce depuis plus de deux mois. Toutes sont soupçonnées d'avoir participé, à la direction interrégionale sud de la protection judiciaire de la jeunesse, à une action militante contre les établissements pénitentiaires pour mineurs. Peu nous importe leur « inno-

cence » ou leur « culpabilité ». La mobilisation continue, rassemblements et concerts sont prévus.

## Le ridicule tue moins que la guerre

Le dernier gag de l'UMP : né en 1961, Hervé Morin dit avoir vu les Alliés débarquer en Normandie : « Moi qui ai vu en Normandie le débarquement des Alliés, nous avons vécu des épreuves drôlement plus difficiles que celles que nous avons à vivre aujourd'hui... » Plus con, tu meurs.

## Bonjour les réacs!

82 parlementaires viennent de signer un « manifeste pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère ». On n'arrête pas le progrès... Pour sa part, Vanneste en remet une louche au sujet de l'inscription de la théorie du genre dans les programmes de sciences de la vie et de la Terre en classe de première : « Il s'agit d'une agression caractérisée de nos consciences de pères et mères de familles, d'éducateurs et, tout simplement, d'êtres humains. » Et les Martiens, eux, ils ont le droit d'être LTGB?

## PAVÉ D'ANAR AVEC SADIA ET MAZOGH KROKAGA



# Droit du travail en galère



**APRÈS LES RÉQUISITIONS PRÉFECTORALES** pour briser les blocages des raffineries pendant l'automne social de 2010, l'État reprend sa bataille, jamais abandonnée, contre le droit de grève. En cette fin de janvier 2012, l'Assemblée nationale a voté une loi visant à « limiter le droit de grève dans les transports aériens », déposée par le député UMP Éric Diard en novembre 2011. Le parti au pouvoir a rebondi sur la grève des agents de sécurité des aéroports de décembre pour accélérer les choses, campagne électorale oblige. L'objectif de cette loi n'est, pour une fois, pas dissimulée, en témoigne les dires de l'abjecte Thierry Mariani (ministre des Transports) dans *Le Parisien* : « Bagagistes, agents de sûreté, techniciens de maintenance, essenciers, personnel d'escale, hôtesses ou pilotes ont les moyens de désorganiser le transport aérien et de bloquer des milliers de passagers dans les aéroports. Cela n'est plus acceptable. » Cette destruction du droit de grève des travailleurs aéroportuaires reposent essentiellement sur deux points :

– Obliger les salariés à se déclarer individuellement comme grévistes au moins 48 heures avant la grève (les non-grévistes devront, également, désormais, se déclarer comme tel 48 heures avant).

– La mise en place d'une négociation obligatoire avant toute déposition d'un préavis.

Le non-respect de ces deux obligations expose, bien sûr, les salariés à des « sanctions disciplinaires ».

Bref, si les salariés des aéroports ont toujours, théoriquement, le droit de grève, la force de celui-ci s'en trouve considérablement réduite. Annoncer une grève deux jours avant le jour J laisse amplement le temps à la direction de réorganiser ses « ressources humaines » en vue de limiter, voire de rendre nul, l'impact de l'arrêt de travail. En outre, l'obligation, pour les salariés, de se déclarer individuellement comme grévistes ou non auprès de leur direction, rend désormais légal le fichage systématique du personnel. À ce sujet, Fatiha, présidente du Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) dénonçait dans *L'Humanité* : « Les employeurs prennent déjà ce critère [celui de la participation à une grève] en compte pour accorder ou non des promotions. Mais cette disposition va leur permettre de ficher les grévistes de manière systématique. »

Outre cette entorse au droit de grève, le droit du travail est également malmené à échelle européenne. Récemment, la Cour

européenne de justice a débouté une salariée allemande qui exigeait des indemnités de son employeur suite à un enchaînement successif de 13 CDD. Estimant que les renouvellements de ces contrats précaires étaient justifiés « par le besoin de remplacement » – y compris si ce besoin est « récurrent » voire « permanent » –, l'instance européenne a ainsi tiré les premières balles sur la sécurité de l'emploi inscrite dans le droit du travail (qui stipule que le CDI doit être la forme générale de contrat). De quoi faire saliver les patrons, qui se félicitent déjà de nouvelles conquêtes anti-sociales.

Bref, les attaques n'en finissent pas, et ne finiront sans doute jamais. Une fois de plus, l'Assemblée nationale et la justice ont montré de quel côté leur cœur penchait dans la lutte des classes. L'État au service des salariés comme l'Europe sociale sont deux chimères dont il conviendrait enfin de se débarrasser pour ouvrir la voie à l'autonomie du mouvement social, celle qui se construit à la base, dans les organisations de travailleurs.

**Guillaume Goutte**  
Groupe Salvador-Segui  
de la Fédération anarchiste

# École, la **grande** saignée



**LE JEU DE MASSACRE** se poursuit inlassablement dans l'Éducation nationale, et plus généralement dans l'ensemble du monde du travail. L'alibi de la crise permet de licencier, précariser, attaquer nos droits et libertés. À cela s'ajoute la hausse des loyers, des prix, des taxes, mais surtout pas des salaires !

La réforme de l'évaluation des enseignants entre dans cette logique d'économie : ralentir les évolutions de carrière, mettre la pression sur les personnels, attribuer des primes au mérite, casser les statuts et les solidarités. Du côté des suppressions de postes, là encore, c'est une politique de massacre du service public d'éducation.

Dans le Doubs, cela se traduit par encore plus de suppressions de postes annoncées que l'année dernière, année pourtant particulièrement dure. La mobilisation se construit, peut-être un peu tard. Des initiatives locales intéressantes se développent. Des appels aux parlementaires sont lancés. Il y a urgence, notamment dans la convergence des

luttons de toutes les écoles et de tous les établissements concernés.

Nous assistons tout simplement à la disparition de l'enseignement professionnel, des zones d'éducation prioritaire, de l'enseignement spécialisé, de l'aide aux élèves en difficulté (Rased) – au nom de l'aide personnalisée que nous avons dénoncée dès le début.

Toutes ces mesures vont surtout fragiliser les classes populaires. Et c'est bien un projet de société global auquel nous devons nous opposer.

Ce que nous aurons perdu cette année, nous ne pourrons sans doute plus le regagner et les échéances électorales à venir n'y changeront probablement rien. Les enjeux de l'école sont ici et maintenant !

**Fred**

*Groupe Pierre-Joseph-Proudhon  
de la Fédération anarchiste*

## L'électorat breton, ça se mérite !

**QUELLE MOUCHE** a donc piqué les parlementaires dans leur entreprise surréaliste de vouloir reconnaître le génocide arménien ? La communauté arménienne étant supposée être parfaitement intégrée (la plupart d'entre eux sont français) et relativement importante la réponse semble aller de soi à l'approche des prochaines élections. Il y en a même un qui chante des trucs d'amour, qui est millionnaire en euros et réside en Suisse. Mais à côté de ceux-là, il y a eu aussi des Manouchian. À côté des Turcs, traîne-patins, sans doute tout justes bons à tourner les machines à kebab ou à faire marcher des machines à coudre, en plus même pas européens et un peu musulmans sur les bords, il n'y a pas photo.

Mais là où ça devient drôle, malgré tout, c'est qu'il y a des petits malins qui se sont engouffrés dans la brèche désormais béante et se piquent désormais de militer pour la reconnaissance du génocide vendéen. Une statue en pied de Cadoudal, général de

l'Armée catholique et royale du Morbihan (vaste programme !) sur l'esplanade du Trocadéro ça aurait tout de même une sacrée gueule et je dirais même plus une gueule sacrée.

D'ici à ce que les défenseurs des moustiques, mouchérons, mouches et autres diptères et insectes divers et variés viennent nous semer sur le génocide programmé de ces bestioles causé par les pare-brise des TGV, il n'y a pas des kilomètres. Rien d'autre à faire sans doute.

Évidemment que ce génocide a eu lieu, évidemment qu'il y en a eu d'autres et qu'il y a fort à parier qu'il s'en reproduira encore, mais alors pourquoi celui-ci ? Pensons au Rwanda, pensons à la Shoah, pensons aux Indiens d'Amérique. Ce fut ignoble, ce fut à vomir, ce fut inimaginable, ce fut terrible de haine et de fureur mais, pour gagner des voix aux futures élections, c'est pas très vendeur d'en parler. Ça ne se passe pas chez nous, ils causaient pas français, ils étaient nègres,

juifs, sauvages, tandis qu'un chouan, ah permettez ! L'électorat breton ça se mérite !

Bon, j'avais dit que j'en parlais plus, même pas devant la machine à café, et pourtant l'actualité me rattrape à temps complet. Comité de soutien à Christine Boutin par-ci, illustration et défense d'Hervé Morin par-là, je ne sais plus où donner de la tête. L'actualité me court aux fesses, plus moyen de faire un tiercé tranquille. Dès que j'entends le mot «bourrin» je pense à Mélenchon, quand j'entends «jockey» je pense à Sarkozy et si je vois des rats filer j'imagine les troupes du Front national.

La prochaine fois, il sera question de la France aux Français et de la Bourgogne aux escargots. En attendant, anachorète paisible (clin d'œil aux cénobites), je vais me remettre au quatre-vingt-et-un, normalement ça devrait aller.

**Jipé**



# Procès-comédie

## pour une récup'



**DEUX PERSONNES** passaient cette semaine en procès pour de la «récup» dans la poubelle d'un Spar de Saint-Benoît (sans plainte du proprio). Pour l'occasion et en solidarité, un rassemblement-tractage d'une trentaine de personnes devant le palais de justice. Ainsi qu'un marché gratuit sur un étal, toujours bien en face du TGI, avec des fruits et légumes récupérés la veille au marché des Couronneries.

On aura rarement vu spectacle aussi grotesque au tribunal – et pourtant, fichtre, on a l'habitude. Pas moins d'une heure et quart à discuter autour du fait que deux personnes se soient servi dans une poubelle pour récupérer des produits alimentaires périmés! Le tout transformé en «vol en réunion avec effraction et ruse» – prière de ne pas rire (ça ne plaît pas trop au juge).

On comprend mieux le pourquoi d'un tel acharnement à l'écoute du réquisitoire de la procureure : n'ayant aucune preuve sous la main – puisqu'il n'y a rien dans ce dossier – les trois quarts de ses propos ont tourné autour du fait que ces deux personnes soient des militants. Elle a ainsi parlé un bon moment du tract pour l'occasion. À aucun

moment la preuve d'un vol n'est établie, on fait donc avec ce qu'on peut : la proc parle du casier militant des deux personnes, leur reproche de n'avoir rien dit en garde à vue, etc.

On culmine dans le cocasse à l'écoute de la peine finalement requise : huit mois de prison, dont deux fermes, pour chaque prévenu! Prière de ne pas s'esclaffer ni d'applaudir cette prestation : le juge rouspète à ce qu'il nomme une manifestation d'un «fan-club» et menace d'interrompre la séance si ça se reproduit encore.

L'avocate des deux inculpées prend la parole. Elle trouve «extraordinaire» le fait qu'on leur reproche d'exercer leur droit au silence en garde à vue, qu'on parle de militantisme pour cet acte si cruellement banal, pour ces deux personnes qui survivent avec peu de ressources, comme pour tant d'autres. Elle démontre ensuite que le «vol» n'est constitué ni matériellement ni moralement, et encore moins «l'effraction» dont on ne trouve aucune trace. Que même s'il y avait eu entrée dans le local, cela ne pourrait pas constituer une infraction puisque la jurisprudence considère que la nourriture périmée

abandonnée dans une poubelle n'est ni une «propriété» ni une «marchandise», et cite à l'appui une décision de justice de 2002 où quelqu'un avait été relaxé pour les mêmes faits (commis, qui plus est, à l'intérieur d'un magasin). Qu'il n'y a d'ailleurs même pas d'effraction du local, mais que la nourriture récupérée l'a été dans les poubelles... sorties du local pour l'occasion et déposées sur le parking public, à destination des éboueurs. L'avocate raille ensuite l'accusation de vol «avec ruse», vocable juridique complètement inadéquat puisqu'aucun «subterfuge» n'a été utilisé.

Après un quart d'heure de délibération, le tribunal rend un verdict d'évidence : relaxe.

Néanmoins, chaque inculpé devra tout de même s'acquitter d'une amende de 100 euros pour refus de prélèvement ADN ; alors même que le délit n'a pas été constitué. Mais de ça aussi, hélas, on a l'habitude.

**Juanito**

*Groupe Pavillon noir  
de la Fédération anarchiste*

# Autriche

## Un bal qui donne la nausée

EN AUTRICHE, la tradition des bals témoigne d'une splendeur passée, liée à l'Empire austro-hongrois. Il y a le bal de l'opéra bien sûr – le plus connu –, mais aussi le bal des chasseurs, le bal des juristes, des médecins, des sous-officiers... et encore, depuis 1952, celui de la Fédération des corporations pangermanistes («Burschenschaften»). Historiquement ces associations liées aux universités ont joué un rôle positif dans l'unification de l'Allemagne (1871) et dans la défense de la liberté d'expression. Seulement, avec la montée du nazisme, la plupart d'entre elles se sont mises au service du grand Reich... et en ont conservé l'idéologie! En 1945, alors que les corporations les plus dangereuses étaient interdites en Allemagne, l'Autriche qui renaissait en se présentant frauduleusement comme le pays «première-victime-du-nazisme» n'accomplissait même pas ces pas pourtant élémentaires vers la dénazification<sup>1</sup>.

Non seulement ces Burschenschaften se sont développées en Autriche mais le bal qui les rassemble chaque année est devenu au fil du temps le point de rencontre de toute l'extrême droite européenne, le ventre fécond de la bête immonde. Que ce soit le Vlaams Belang belge, l'Ataka bulgare ou le Jobbik hongrois<sup>2</sup>, tout ce petit monde semant la peste brune virevolte au son des violons dans la Hofburg, le plus prestigieux palais de la ville, où réside le président autrichien. Néolibéralisme oblige, c'est une société privée qui gère la location des lieux et, c'est bien connu, l'argent n'a pas d'odeur, même lorsqu'il sent très fortement l'épidémie brune. Cette année, parmi les invités... une certaine Marine Le Pen, venue s'entretenir au passage avec le deuxième vice-président du Parlement autrichien, Martin Graf, membre du FPÖ3, parti du sémillant leader Heinz-Christian Strache (41 ans), successeur de Jörg Haider (décédé en 2008 suite à un accident lorsqu'il conduisait en état d'ivresse).

Ce Martin Graf fait bien partie d'une de ces nombreuses corporations, dont les membres (forcément masculins) se reconnaissent en général par leur cicatrice au visage, obligatoirement faite à l'épée, selon des rites d'une autre époque. La Burschenschaft Olympia à laquelle Graf appartient, et qui perdure depuis 1859, est devenue un groupement ouvertement néonazi. Ils se sont notamment illustrés en invitant en 2005 un négationniste notoire, David Irving, pour une prétendue «conférence». Sur leur site, on lisait il y a peu : «En tant qu'Allemand, on peut



être fier de bien des choses. C'est là que l'expression «N'oublions jamais» prend tout son sens.» Car cette année, si dans la plupart des pays on a célébré le 27 janvier le 67<sup>e</sup> anniversaire de la libération d'Auschwitz, les représentants de l'État autrichien ont préféré, plutôt que de se recueillir ou de débusquer les anciens nazis qui restent dans le pays, autoriser ce rassemblement de fachos (dénomination aussi concise que précise).

Précisons ici que Martin Graf a été élu à son poste avec les voix des deux partis qui président actuellement aux destinées de l'Autriche, le SPÖ des sociaux-démocrates et l'ÖVP des conservateurs chrétiens. Pire encore, le bureau du président Heinz Fischer (SPÖ) a fait savoir que la présidente du Parlement, Barbara Prammer, allait remettre elle-même à Strache une des plus hautes distinctions honorifiques du pays, la «grande décoration en or avec étoile». Bien que ce dernier se soit indigné contre les distributions généreuses de titres honorifiques, il a annoncé qu'il avait accepté cette décoration car, dans son cas, «c'était bien mérité». Il estime même qu'il aurait dû être décoré après dix ans d'activité parlementaire et non quinze.

Et l'Europe-garante-de-la-démocratie-sur-le-continent, comme réagit-elle? Rien! En l'an 2000, il y avait bien eu quelques petites sanctions mais, depuis, il y a eu les percées de partis similaires en Italie, aux Pays-Bas, en Bulgarie, en Lettonie, en Suisse... et bien sûr en Hongrie. Les organisations internationales comme l'Unesco ne sont pas plus réactives. Au contraire! À la mi-janvier, la commission autrichienne a décidé

de placer la tradition des bals au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Après tout, pourquoi pas? Seulement, dans la liste des bals représentatifs, on ne trouvait pas le bal de l'opéra... mais le bal WKR des fachos! Devant le tollé suscité, l'Unesco n'a rien trouvé de mieux que de retirer tous les bals, alors qu'il aurait été simple de n'en enlever qu'un. Alors il reste les citoyens et le monde politico-associatif. Vendredi 27 janvier au soir, environ 6 000 personnes se sont réunies par -2 °C pour protester. Malheureusement, les tambours des manifestants étaient loin de perturber les valseurs, confortablement protégés par les forces d'un ordre qui semble bien établi en Autriche.

Jérôme Segal

1. On oublie facilement dans ce pays que c'est Hitler et pas Beethoven qui était autrichien et que, si l'Autriche représentait 8 % de la population du Reich, les Autrichiens fournissaient 14 % du personnel des SS, 40 % du personnel des camps d'extermination... et 70 % des services responsables de la logistique de la solution finale sous la direction d'Eichmann.

2. Voir dans *Le Monde libertaire*, n° 1656, page 15, l'article «La Hongrie menacée par les bottes fascistes». (Ndlr)

3. L'équivalent autrichien du Front national. (Ndlr)

# Les punks dans le collimateur de la police en Indonésie



EN DÉCEMBRE, la police de la province d'Aceh, en Indonésie, a organisé une descente, comme savent si bien le faire les autorités, pour combattre un fléau qui «perturbait» visiblement la «communauté». Un concert de punk. Un concert caritatif de punk, pour venir en aide aux orphelins.

Plus de soixante punks ont été arrêtés, frappés et emmenés de force dans une école située à soixante kilomètres de la ville d'Aceh pour y être «rééduqués». Juste avant, la Wilayatul Hisbah, la police religieuse, a voulu mettre en scène sa «victoire» contre la déviance : des jeunes gens alignés pour avoir leur crête rasée et leur t-shirt arraché.

L'histoire a fait pas mal de bruit. Des médias occidentaux, dont *Le Monde* et la BBC, ont relayé l'information. Les communautés punks sur le web peut-être encore plus. Les consulats allemand et français ont demandé des explications sur le traitement infligé par les policiers, en particulier sur le fait de plonger la tête d'adolescents dans un lac sans aucune raison. «Je leur ai dit que c'était une tradition locale», a répondu le chef de la police.

Choirul Anam, de l'ONG Human Rights Watch, rappelle que cette intervention poli-

cière n'était qu'une attaque contre la liberté d'expression et n'avait aucun fondement juridique : «Les gamins punks n'avaient pas troublé l'ordre public.» Il estime que le traitement des jeunes, une fois incarcérés, violait la convention de l'ONU sur la torture, signée par l'Indonésie en 1985.

Plus d'un mois après les faits, on ne sait pas si les 64 jeunes hommes et femmes sont toujours aux mains des policiers, s'ils ont été libérés, s'ils ont pu récupérer leurs t-shirts et leurs boucles d'oreilles. Au-delà de la rééducation, la police n'a formellement inculpé aucun d'entre eux.

On peut médiatiser ce genre de situation, en parler le plus possible pour susciter l'indignation ou même la colère. On peut aussi s'organiser et tenter de défendre ce qui a été concrètement bafoué ce jour-là : le droit d'écouter une musique qui ne plaît pas à tout le monde. Si tu as envie d'aider les punks d'Aceh, ne leur envoie pas d'argent. Envoie-leur des disques. C'est bien sûr l'idée qu'ont eue plusieurs structures de la communauté punk.

Le label Aborted Society a demandé aux internautes de faire des mixtapes – «un élément

crucial de notre sous-culture, responsable à elle toute seule de la dissémination du punk dans le monde» – et vient d'envoyer une caisse entière de K7 à Aceh. Movement Records a lancé un appel au don pour produire des exemplaires de la compilation Punk Aid 2012 — Aceh Calling, avec tout un tas de groupes de punks, pour l'envoyer aux gamins indonésiens.

La région d'Aceh est une ancienne terre de punk. «Il existe une communauté punk depuis les années 1980», rappelle le *Jakarta Globe*. «Des concerts et des rassemblements ont eu régulièrement lieu jusqu'aux conflits armés entre les indépendantistes et l'armée pendant toutes les années 1990 et jusqu'à 2004», date de l'armistice et du tsunami qui a dévasté l'Asie du Sud-Est.

Ce serait facile de dire que la guerre, les désastres naturels et le fanatisme religieux n'ont pas réussi à venir à bout de l'envie de vivre sa vie différemment en se faisant mal aux oreilles. Ce serait sûrement un raccourci, mais en regardant des gosses de 11 ans slammer en 2009, on se dit que quand même...

Blog «À la recherche des sons»

# L'ordre **sans** l'État

## Déviance, conflits et justice en société anarchiste



### Guillaume Goutte

Groupe Salvador-Segui  
de la Fédération anarchiste

L'UNE DES GRANDES QUESTIONS posées au projet de société anarchiste a toujours été celle de la déviance : comment la gérer, la contrôler, la limiter dans une société sans État et sans les forces de coercition qui sont intrinsèquement liées à cette suprastructure institutionnelle ? Cette question, qui est forcément complexe, a bien souvent le mérite de mettre la théorie anarchiste à l'épreuve de la réalité, du quotidien, du concret. Pour y répondre, certains libertaires – hier comme aujourd'hui – choisissent la solution de facilité, celle d'une pensée idéaliste, déconnectée du réel, à la limite – souvent franchie – du mysticisme, du religieux. Cette pensée, c'est celle du slogan, celle qui refuse de concevoir la société révolutionnaire comme une société humaine, au profit d'un monde utopique – au vrai sens du terme – où il n'y aurait plus ni déviance ni conflits, où les hommes vivraient dans une fraternité telle qu'elle annulerait toutes les humeurs et les pathologies mentales, celles-là mêmes qui peuvent être à l'origine de transgressions sociales. Le problème de ce genre de réponses, outre qu'elles ne sont pas crédibles car non raisonnées, c'est qu'elles alimentent une partie des jugements négatifs portés par nombre d'individus sur l'anarchisme : utopisme, idéalisme, doux rêve, etc.

Le problème de la sécurité a toujours été l'une des plus importantes préoccupations

sociales ; et un problème qui, pour le moment, n'a toujours eu que des réponses sécuritaires fondées sur cette fausse idée que sécurité et liberté ne vont pas ensemble, et qu'une avancée de l'une implique nécessairement un recul de l'autre (plus de liberté = moins de sécurité ; plus de sécurité = moins de liberté). Comme si la sécurité ne pouvait être garantie que par la coercition et la force (violence, enfermement, surveillance, etc.).

Et c'est justement là que l'anarchisme se doit d'intervenir, en mettant en avant d'autres réponses, d'autres propositions, en montrant qu'il est possible, si l'on s'en donne les moyens, de construire une société dans laquelle la liberté n'est pas l'ennemi de la sécurité mais son principal garant.

### **L'inévitabilité de la déviance et du conflit**

Croire que la société révolutionnaire sera dépourvue d'antagonismes, d'oppositions, de rivalités et de déviances relève d'une pensée aveugle qui, en refusant de se confronter aux réalités délicates – car susceptibles de remettre en cause certains de ses fondements théoriques –, frise la fainéantise ou la malhonnêteté. Ne nous leurrions pas : la déviance est humaine et il est peu probable que l'homme puisse un jour penser un système sociétal viable dans lequel elle serait éliminée. La société

anarchiste, non seulement n'y échappera pas, mais elle devra aussi savoir y apporter une solution, sans quoi elle ne durera que peu de temps.

Si, en société libertaire, la déviance existera toujours, l'on peut néanmoins supposer qu'elle sera plus limitée qu'aujourd'hui. La société capitaliste étant une société de classes, elle engendre inévitablement une déviance économique liée aux inégalités sociales : le vol alimentaire ou motivé par l'envie d'obtenir le confort refusé à sa classe, la délinquance directement issue de la misère sociale, la violence née des rapports conflictuels entre les classes populaires et le pouvoir, etc. La société anarchiste étant garante de l'égalité sociale, à travers la disparition des classes via la collectivisation des moyens et des outils de production, elle ne pourra *a priori* pas engendrer ce type de comportements, inévitables et légitimes en société capitaliste.

Néanmoins, si la déviance de classe disparaîtra *de facto*, la déviance pathologique – liée aux troubles psychiques – existera toujours. Et il en ira probablement de même pour les crimes ou les agressions passionnelles qui, par définition, restent peu prévisibles, et donc peu évitables, aussi bien en société anarchiste qu'en société policière.

En outre, hormis ces déviances pathologiques et passionnelles, la société anarchiste ne sera pas non plus à l'abri des conflits, aussi bien entre individus qu'entre structures (entre, par exemple, la municipalité et les syndicats ou même entre municipalités). Non seulement elle n'en sera pas à l'abri, mais il est aussi fort probable qu'elle en suscite davantage. Une société qui permet que n'importe lequel de ses membres puisse être un acteur à part entière et qui se définit, entre autres, par le libre développement et épanouissement des individus, sera en effet plus à même de produire des caractères et des tempéraments « bien trempés », du moins pouvons-nous le supposer (sans pour autant tomber dans le déterminisme social absolu).

Dès lors qu'il est établi qu'une société anarchiste sera aussi le théâtre de déviances et de conflits, quelle(s) réponse(s) peut-elle apporter pour éviter qu'ils ne mettent en péril un ordre social dépourvu de structures coercitives (État ou autres) ?

### Gestion des conflits et justice

Au contraire des sociétés actuelles, la justice en société anarchiste ne sera pas professionnalisée. Arbitrer des conflits, les résoudre ou trancher pour savoir qui est la victime et qui est le coupable ne sera pas le fait d'un groupe d'individus dont ce serait le métier, mais de la collectivité dans son ensemble. Car, lorsqu'un dommage est commis, et quelle que soit sa nature, et qu'il est porté en justice, c'est qu'il concerne la collectivité ; il est donc tout naturel que ce soit à elle de s'en charger et de prendre les décisions que les situations peuvent éventuellement exiger. Professionnaliser

pareille charge reviendrait à créer des exécutés du fonctionnement social de la collectivité et, de fait, à éliminer le principe même d'une gestion sociale (autogestion), principe qui implique que tout un chacun ait son mot à dire et puisse être entendu dans la construction, la définition et le développement de la collectivité, y compris en termes « juridiques ».

Si la taille d'une collectivité le permet, un fonctionnement de type « assembléiste » pourrait être envisagé dans l'exercice de la justice. Cela reviendrait simplement à réunir l'ensemble de la collectivité afin qu'elle juge elle-même des situations qui sont portées à sa connaissance et qu'elle prenne, selon les modalités de fonctionnement de la démocratie directe, les décisions adéquates, pour peu que des décisions soient nécessaires. Dans le cas, plus probable, d'une collectivité trop nombreuse pour permettre l'exercice de l'assembléisme – comme dans le cas, d'ailleurs, de situations relevant d'une échelle organisationnelle supérieure à la seule collectivité (une échelle fédérale, par exemple) –, le principe du mandat impératif ou semi-impératif – mais dans tous les cas contrôlable et révoquant – serait de mise. L'idée serait donc que les collectivités et les fédérations se dotent régulièrement de mandats responsables de la tenue et de l'exercice de « commissions de conflits » qui viseraient à résoudre les antagonismes survenus dans la société. Dans un cas comme dans l'autre, l'on peut également envisager de constituer des « commissions d'enquête » chargées, lorsque cela est nécessaire, d'enquêter sur certaines affaires pour éclairer les raisonnements des mandats aux commissions de conflits.

À ce stade de la réflexion se pose inévitablement la question des modalités de l'arbitrage des conflits et des prises de décisions « juridiques ». Par manque de place, je ne rentrerai pas dans le détail, et je me contenterai donc de ne donner que quelques pistes à approfondir. En accord avec les fondements mêmes de l'anarchisme, rendre la justice ne serait pas le synonyme de représailles passionnelles, de vengeance sociale ou de châtement collectif. L'origine et le but d'une justice anarchiste seraient simplement de réparer les dommages commis ou d'éviter qu'ils ne se produisent (ou se reproduisent). L'arbitrage du conflit reviendrait donc à rechercher, avant tout, une solution de conciliation entre les parties concernées : dans ce cas, la commission n'interviendrait pas comme « juge » mais comme intervenant neutre permettant de dépassionner le conflit afin de permettre l'émergence de solutions consensuelles. S'il ne peut y avoir de dénouement, et que le cas traité implique des décisions, ce serait à la commission de conflits de trancher et de décider d'éventuels dommages et intérêts pour la victime.

On peut toutefois se demander sur quoi les mandats à la commission de conflits se

reposeront pour trancher ou pour prendre des mesures de réparation des préjudices subis. Autrement dit, qu'est-ce qui détermine une décision, un jugement ? Sur quoi les mandats se fondent-ils pour délibérer ? Le pacte associatif – à l'origine, comme le veut le principe même de la libre association, de la constitution d'une collectivité ou d'une fédération – serait sans doute l'outil principal de la commission de conflits : c'est à partir de ce pacte qu'elle serait en mesure de savoir en quoi un individu se met en dehors des principes fondant l'association (collectivité ou fédération). Outre ce pacte, une certaine « tradition » pourrait aussi servir l'exercice de la commission de conflits. Quand je parle de « tradition », il est question de ces usages et de ces pratiques qui, sans être consignés à l'écrit, régissent la vie d'une association. Sans prévaloir sur le pacte associatif – véritable ciment de la cohésion sociale –, ils peuvent néanmoins permettre de répondre à certaines problématiques sur lesquelles le pacte reste silencieux (et ce d'autant plus que les usages et coutumes naissent généralement pour combler les manques du pacte associatif de base).

### Exécuter les décisions de justice et maintenir l'ordre

Prendre des décisions, trancher dans un conflit, bref, « rendre la justice », ne pose, au fond, pas tant de problèmes dans une société anarchiste. Même sans État, même sans magistrature, un groupe social, et peu importe sa taille, peut mettre en place une justice viable, capable de résoudre des conflits et d'en éviter d'autres. En revanche, ce qui est davantage problématique – et qui est pourtant essentiel –, c'est l'application et l'exécution des décisions de justice. Comment, en effet, une société anarchiste, dépourvue de tout corps répressif, peut-elle faire appliquer les décisions prises par sa justice ? Une commission de conflits peut très bien décider que tel individu s'engagera à réparer la voiture de tel autre pour l'avoir amochée, mais qu'est-ce qui oblige le « condamné » à respecter cette décision ? De même, qu'est-ce qui garantira la sécurité de tout un chacun dans une société sans police ? Qu'est-ce qui empêchera tel individu de se faire agresser par un type bourré à la sortie d'une soirée ? Qu'est-ce qui empêchera deux voisins de se foutre sur la tronche un dimanche matin ? Bref, qu'est-ce qui permettra de limiter les excès dont est capable l'être humain selon son caractère ou son état ?

On peut concevoir, dans un premier temps, que n'importe quel individu, dans la limite de ses capacités physiques bien entendu, est en mesure de s'opposer à une bagarre ou d'arbitrer les disputes de ses voisins. On peut également très bien imaginer deux personnes s'arranger entre elles après un incident, sans recours à une commission de conflits. De même, on peut supposer que l'existence d'une certaine « pression sociale »

obligerait certains individus à respecter les décisions prises par la collectivité, au risque d'être rejeté, exclu. Le fait, également, que, dans une société anarchiste, les individus soient acteurs de la collectivité, qu'ils aient réellement en mains sa gestion, peut nous laisser supposer que la transgression des règles et des décisions de la communauté soit moins courante et moins jouissive qu'aujourd'hui, les gens se sachant responsables du bon fonctionnement de ce qu'ils ont contribué à construire (et auquel, de fait, ils tiennent plus). Bref, les solutions peuvent venir directement de la «base», et ce sera probablement une pratique à favoriser.

Pour autant, il serait dangereux de ne faire reposer le maintien de l'ordre que sur le bon vouloir des uns et des autres. Non seulement cela ne constituerait pas une garantie de sécurité suffisante, mais l'on pourrait également tomber dans les travers d'une société fondée sur le «fais justice toi-même». Si cette conception est libérale, elle n'est sûrement pas libertaire, car elle reviendrait à livrer la société aux mains de la loi du plus fort – celle de la jungle – et établirait l'autoritarisme le plus arbitraire et le moins limité qui puisse être.

Que faire, alors ? S'il est évident qu'il n'est pas question de conserver une police comme celle que nous subissons actuellement partout sur Terre (une police professionnalisée, incontrôlable, violente et arrogante qui maintient et fait régner l'injustice sociale), il sera probablement nécessaire de mettre sur pied des groupes chargés de «maintenir l'ordre». Cette idée est difficile à concevoir pour un anarchiste – la police actuelle étant synonyme de répression, de brutalité et d'atteinte systématique aux libertés –, mais elle me semble, pour l'instant, la seule qui puisse représenter une vraie garantie de sécurité. Il est toutefois nécessaire de bien veiller à ne pas tomber dans un irénisme ridicule et à ne pas reproduire, sous le qualificatif de «libertaire», les brutes en uniformes de la république bourgeoise. Et, pour cela, quelques pistes intéressantes peuvent être avancées :

- Les membres de ces groupes devront être choisis par l'assemblée de la collectivité.
- Ils n'occuperont leur poste que pour une durée limitée.
- Leurs prérogatives seront définies par l'assemblée et ils ne pourront en aucun cas les dépasser.
- Ils pourront être révoqués à tout instant sur demande de l'assemblée.
- Ils ne porteront aucune arme létale.
- Ils se devront de rendre des comptes sur leur activité à chaque assemblée.

Non professionnalisés, contrôlés par la base et révocables, ces groupes de «maintien de l'ordre» sont dotés d'un pouvoir limité dont ils ne pourraient a priori pas abuser. Choisis par l'assemblée, ils ne sont pas imposés aux citoyens, ceux-ci ayant, en outre, la possibilité de les contrôler. En revanche, si la société anarchiste n'élimine pas l'existence de

la monnaie, se pose alors, et inévitablement, la question de la rémunération des individus chargés du maintien de l'ordre. Au premier abord, l'on pourrait penser que l'absence de revenus contribuerait à relativiser le pouvoir dont seraient dotées les personnes chargées d'une telle activité. Mais, à bien y réfléchir, il est aussi fort possible qu'une absence de rémunération finisse par encourager la corruption pour, au final, mettre en péril le principe même de justice. Quoi qu'il en soit, avec un tel «système», nous serions bien loin de la police d'État, qui ne donne de comptes qu'aux dirigeants et qui bénéficie régulièrement d'une clémence, voire d'une impunité, de la part de l'appareil judiciaire.

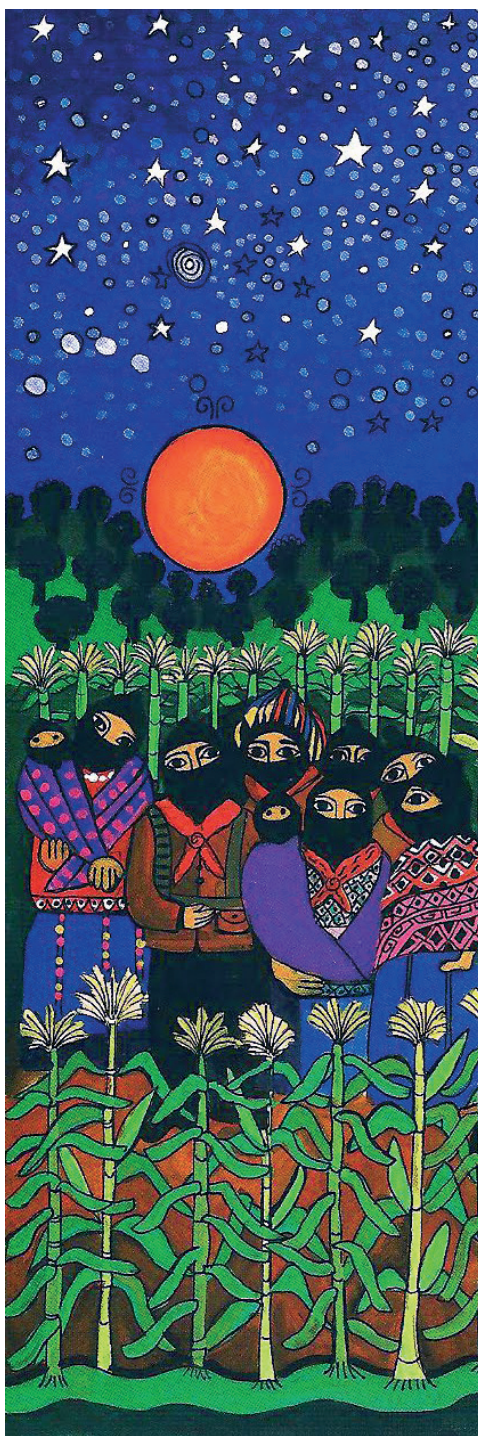
Des idées plus ou moins similaires ont déjà été expérimentées, hier comme aujourd'hui. À Barcelone, le 10 août 1936, en

pleine révolution sociale, le Comité des milices antifascistes met sur pied des «patrouilles de contrôle». Sous l'autorité des anarchistes Aurelio Fernandez et Dionisio Eroles, leur composition repose sur le principe du «compromis»: chaque organisation syndicale ou politique antifasciste y est représentée (malgré tout, c'est la CNT qui les contrôle réellement). Organisées en douze sections, elles comptent plus de 900 hommes en octobre 1936. Soumises à des procédures et à des protocoles bien précis pour limiter les risques d'abus de pouvoir, elles sont principalement chargées de maintenir l'ordre en contenant les excès nuisibles à la vie sociale. Organismes autonomes échappant au contrôle de l'État en reconstitution, elles seront supprimées par décret le 12 mai 1937 par la Generalitat, alors dans les mains des contre-révolutionnaires staliniens. L'histoire, passionnante, de ces «patrouilles de contrôle» n'est sans doute pas dépourvue de quelques dérives, mais l'espace nous manque, ici, pour aller plus loin. De même, l'existence des comités d'ouvriers et de soldats, formés, entre autres, pour surveiller et contrôler l'activité des anciennes institutions policières de la république (garde d'assaut et police), mériterait quelques développements.

Plus récemment, au Mexique, dans l'État de Guerrero, les communautés indigènes Nahuas, Mixtecos et Tlapanecos ont créé, en accord avec le projet d'autonomie, une «police communautaire». Mise en place en 1995 pour répondre aux agressions des autochtones, des paramilitaires et des groupes de bandits qui sévissaient dans la région, cette «police autonome» compte désormais plus de 600 membres et concerne 65 communautés (soit 100 000 personnes). Choisis lors des assemblées publiques, ils ne perçoivent aucune rémunération, si ce n'est, de temps à autre, les fruits du soutien des habitants des communautés. En quelques années, ils ont contribué à faire chuter de façon considérable le nombre de viols et de braquages sur les routes du Guerrero qu'ils contrôlent. Bien différents des policiers étatiques et fédéraux, ils sont très appréciés de la population. À ce sujet, le commandant Florentino Gercia, de la police communautaire, confiait à un journaliste : «Nous venons du peuple. Nous sommes avec les gens. Nous travaillons pour le peuple.» Peu après sa visite à Santa Cruz El Rincon (Guerrero), le 18 avril 2006, le sous-commandant Marcos déclarait d'ailleurs : «C'était la première fois, nous zapatistes, que nous saluons des officiers de police!»

Je ne sais pas si ces quelques idées – éclairées par quelques expériences historiques et actuelles – incarnent la solution au problème de la gestion de la déviance et des conflits en société anarchiste, du moins donnent-elles quelques pistes à approfondir pour entamer dès aujourd'hui une nouvelle réflexion à ce sujet, porteuse de propositions concrètes pour demain.

G. G.



# Onfray **contre** les libertaires

## Michel Onfray contre l'historiographie anarchiste dans son livre sur Albert Camus



Albert Camus

Lou Marin

Dans son dernier livre, *L'Ordre libertaire. La vie philosophique d'Albert Camus*, Michel Onfray affirme que la « question politique chez Camus avait été peu traitée, et, quand elle l'avait été, mal traitée » (p. 379-380), en visant de la sorte les recherches des anarchistes militants. Il ajoute : « Leur argumentation reste en surface » ! D'après lui, les anarchistes montrent seulement qu'« ici ou là, dans l'œuvre il [Camus] dit du bien de Bakounine », mais il y a, poursuit-il, « le gardien du temple Gaston Leval » (p. 380) qui corrige. La vitupération la plus forte commise par Onfray touche aux actes des Rencontres méditerranéennes Albert Camus en 2008 (*Le Don de la liberté. Les relations d'Albert Camus avec les libertaires*, Les Éditions de La Nuit, 2009), qui contiennent une dizaine d'interventions de haute qualité d'universitaires et de militants du mouvement libertaire. Onfray ne cite à plusieurs reprises (p. 380 et 545) que la contribution sur le « football comme outil d'éducation » à laquelle il « ne peut pas souscrire ».

Il semblerait qu'il n'ait même pas lu le reste du livre. Car lui échappent à l'évidence les relations, précieuses aux yeux de Camus, avec les filières libertaires, que les contributions d'Alessandro Bresolin, Marianne Enckell ou de Charles Jacquier mettent en lumière. Pour donner seulement un exemple : Bresolin a fait des recherches sur la filière italo-américaine de Camus via l'anarchiste non violent Carlo Caffi et via Nicola Chiaromonte, Nancy et Dwight Macdonald, qui l'ont mené à la fondation des Groupes de liaisons internationales (GLI) au cours de son premier voyage aux États-Unis au

printemps 1946. La compréhension que Camus a eu de la non-violence d'après-guerre doit beaucoup à l'influence de Caffi. Camus revient en France et écrit aussitôt *Ni victimes, ni bourreaux*, texte traduit dans la foulée par les Macdonald et qui devient un texte phare pour le jeune étudiant noir Bob Moses, et donc pour le mouvement des étudiants noirs du sud des États-Unis (Moses fut un militant, fondateur du Student Nonviolent Coordinating Committee, le groupe le plus radical au sein du mouvement pour les droits civiques). Chiaromonte et Caffi relient Camus à Ignacio Silone, dont Jean-Paul Samson (rédacteur de la revue *Témoins*) est le traducteur français. Tous ces liens sont passés sous silence dans le livre d'Onfray.

Mais la méthode d'Onfray devient encore plus contestable, quand (p. 380) il défend Camus contre l'interprétation social-démocrate habituelle avec les *Lettres sur la révolte de mai 1952* qu'il cite du tome III de la nouvelle *Pléiade*. En fait, c'est le texte de Camus qui est paru pour la première fois sous le titre « Réponse à Gaston Leval » dans l'hebdomadaire *Le libertaire*, numéro 318 du 5 juin 1952 et intégré, en 1953, à *Actuelles II* sous le titre « Révolte et romantisme », texte repris ultérieurement dans la *Pléiade*. C'est exactement le même texte dans lequel Camus écrit : « Bakounine est vivant en moi », que les libertaires ont toujours mis en évidence bien avant Onfray ! Mais, pour lui, c'est un sujet « mal traité » par les anarchistes, qui restent « en surface », en consta-

tant qu'« ici ou là » Camus dit « du bien de Bakounine ». Cependant, dès que lui-même s'y réfère, il qualifie ce propos de profond.

Même chose avec le méprisable « gardien du temple Gaston Leval », qui devient tout à coup estimable quand c'est Onfray qui découvre son *Manifeste-programme du mouvement socialiste libertaire* : « Bien sûr, il faut lire Leval » (p. 514). Même chose avec les articles de Camus dans la revue *La Révolution prolétarienne* qu'Onfray – lecteur superficiel des revues libertaires –, dans le paragraphe beaucoup trop bref sur Nicolas Lazarevitch, présente comme collaborateur d'une *Revue prolétarienne* (p. 442) non existante, car il fait une confusion de titres. Et pourtant, les articles de la revue réellement intitulée *La Révolution prolétarienne* avaient déjà été publiés et analysés à l'issue des recherches de militants du mouvement libertaire, mais Onfray les cite (p. 385-387) comme s'il en était le découvreur. Même chose avec la revue *Témoins* (p. 389 et 505). Il a un art consommé de se vanter des travaux que d'autres ont conduits avant lui !

Maurice Joyeux, Robert Proix, André Prudhommeaux, Pierre Monatte, Fernando Gomez Peláez ou bien Jean-Paul Samson – pourtant tous des grands amis anarchistes contemporains de Camus – ne figurent même pas dans ce livre de 600 pages ! Seuls les publications de recherche de Progreso Marin, Teodosio Vertone, les actes du colloque de Lourmarin 2008 et les miens sont cités, mais même ces références sont dépréciées. Les sou-

venirs de Roger Grenier, le recueil du Groupe Fresnes-Antony, le texte de Sylvain Boulouque sur le syndicalisme révolutionnaire et Camus, et les analyses de Morvan Lebesque, Fabrice Magnone, Christine Fauré, Freddy Gomez, Hélène Rufat ne sont pas pris en considération.

### Le rôle de Rirette Maîtrejean

Quant à mes propres recherches dans *Albert Camus et les libertaires (1948-1960)* (Égrégories éditions – et pas éditions Égrégories comme l'écrit Onfray à tort –, Marseille, 2008), Onfray me reproche d'avoir créé une légende, celle « d'une initiation à l'anarchie d'Albert Camus » par l'anarchiste Rirette Maîtrejean (p. 232), ce qu'il répète dans sa bibliographie (p. 545) en disant cette fois-ci que cette « légende » se trouve chez moi « une fois de plus recyclée ». Donc, on ne sait même pas ce qu'Onfray veut me reprocher : est-ce d'avoir créé une légende ou seulement d'avoir repris ladite « légende » ?

Le rôle de Rirette auprès de Camus avait été tellement négligé dans toutes les études depuis des décennies qu'il importait que je le souligne. J'ai écrit : « C'est Rirette Maîtrejean qui sensibilisa Camus à la pensée libertaire et lui fit découvrir le milieu anarchiste » (*Albert Camus et les libertaires*, p. 13) et qu'elle l'a « quasiment initié à la tradition libertaire en France » (p. 19). J'avoue que ces mots sont équivoques et si on s'en tenait à ces lignes, j'accepterais la critique d'Onfray. Mais on est loin de cela (d'où le mot « quasiment »). Car dans mon introduction, et précisément entre les pages 13 et 19, j'énumère les influences libertaires dans les années 1930 précédant la rencontre de Camus avec Rirette en 1940 : l'oncle Gustave Acault, la révolte des mineurs asturiens, le milieu espagnol à Oran, les articles sur la Kabylie, le rôle du journal *Le Soir républicain* et l'influence de Pascal Pia à l'époque (*Albert Camus et les libertaires*, p. 16-18) – voilà tout ce qu'Onfray me reproche d'avoir oublié (p. 231). Il convient de remarquer encore, pour être plus précis, que ces diverses rencontres ici évoquées ne donnent – à mon avis – pas encore une connaissance cohérente et précise de la pensée et notamment de la genèse de la pensée libertaire de Camus : l'oncle Acault, par exemple, n'est pas seulement décrit comme militant libertaire par le biographe Lottman, mais parallèlement comme maurassien et autoritaire !

D'ailleurs, sur le rôle de la grande anarchiste française Rirette Maîtrejean, j'ajoutais : « Pourtant, il fallut un deuxième événement pour que Camus prenne vraiment connaissance de l'histoire et de la pensée de la tradition libertaire. Cet événement décisif fut, comme nous l'avons déjà dit, sa rencontre avec Rirette Maîtrejean avant, pendant et après l'exode de Paris avec l'équipe des secrétaires, typographes et correcteurs-correctrices du journal bourgeois *Paris-Soir* » (p. 18-19). Je parle donc explicitement d'un « deuxième événement » ! Pourtant, Onfray minimise la portée de cette rencontre en disant que Rirette aurait déclaré n'avoir eu que des « relations assez lointaines » (p. 232) avec Camus. Mais elle le dit seulement à propos du début de leur rencontre, à Paris. Par

la suite, ils sont partis en exode ensemble, dans la même voiture ; ils se sont vu chaque jour pendant trois mois à Clermont-Ferrand, puis encore, mais moins intensément, à Lyon jusqu'à la fin de l'année 1940 ; soit six mois au total ! Et elle en témoigne ouvertement : « Nous étions tout le temps ensemble. » « Il était vraiment exceptionnellement près de nous » (« Albert Camus au marbre », *Témoins*, n° 23, mai 1960, repris dans *Camus et les libertaires*, p. 240). Ces deux phrases témoignent à la fois de l'intensité de leur rencontre et de la richesse de leurs échanges. On ne connaît pas d'enregistrement de leurs débats, mais on peut sûrement avancer l'hypothèse qu'une personnalité aussi rayonnante et expérimentée que la sienne au sein du mouvement libertaire depuis fort longtemps lui a certainement beaucoup appris de l'histoire (l'itinéraire de Victor Serge dans les geôles soviétiques, donc une vue beaucoup plus profonde du communisme, par exemple), du milieu et de la pensée libertaires. Rirette avait 53 ans à l'époque, Camus à peine 27.

### L'omission de l'impact de Simone Weil sur la pensée libertaire de Camus

Écrivant une vie philosophique d'Albert Camus, on ne peut pas se passer d'analyser d'une manière détaillée et exhaustive l'impact de Simone Weil sur la pensée libertaire de Camus. Ce dernier travaillait, selon Gay-Crosier et Weyhemberg, vers 1948-1949, selon Wernicke dès 1946, en tant que directeur de la publication à l'édition des *Écrits historiques et politiques* de Simone Weil – qui seront publiés en 1960, après la mort de Camus, dans la collection « Espoir » de Gallimard. En plus, Camus a édité encore sept (!) ouvrages de Simone Weil : de *L'Enracinement* (1949) en passant par *La Condition ouvrière* (1951) et *Oppression et liberté* (1955) jusqu'aux *Écrits de Londres* (1957) (sur ce travail d'édition de Camus, voir la nouvelle Pléiade, tome III, p. 1411). Donc, tout au long de son travail chez Gallimard, les écrits de Simone Weil étaient une source d'inspiration fondamentale à laquelle Camus s'abreuvait pour nourrir les débats avec les libertaires. En particulier celui sur les effets néfastes de la violence révolutionnaire en pleine guerre espagnole. Or Onfray cite le nom de Weil trois fois sur l'ensemble de ses 600 pages, mais toujours comme si cela n'était qu'anecdotique.

Pourtant Camus en est venu à bien comprendre l'importance et la valeur de la pensée de Proudhon par exemple en lisant Weil – et pas à travers Claude de Fréminville avant 1935, car cette lecture de Proudhon ne les avait pas empêchés d'adhérer au PC. Roger Quillot écrit dans son texte « Simone Weil et Camus » (dans l'ancienne édition de la Pléiade de 1965, tome II, p. 1699) : « La sympathie qu'il portait à Simone Weil et à son œuvre a sans doute contribué à rapprocher Camus des milieux syndicalistes révolutionnaires où elle avait longtemps évolué et où il retrouvait la même flamme intransigeante » – rapprochement qui a déjà commencé lors de la rencontre avec Rirette Maîtrejean. L'œuvre de Simone Weil était pour Camus la

solution au problème immense de la relation théorie-pratique. Il l'admirait profondément parce que elle a tout sacrifié de sa vie personnelle pour la lutte du mouvement libertaire, chose dont Camus ne s'est jamais senti capable. Il éprouvait pour cela un sentiment d'humilité devant elle comme devant les luttes des mouvements libertaires en général. Et notamment la lutte espagnole qui lui tenait à cœur, si bien qu'il a mis de côté ses différends avec Breton afin de le convaincre de participer aux campagnes libertaires pour des prisonniers de Franco, et cela en pleine polémique sur *L'Homme révolté* (Freddy Gomez, dans *Camus et les libertaires*, p. 334-336). On doit en conclure que le mouvement libertaire était beaucoup plus important pour Camus que ses prises des positions personnelles – contrairement à Onfray !

En réduisant le rôle de Rirette Maîtrejean et en omettant complètement le rôle de la philosophe anarcho-syndicaliste Simone Weil, Onfray a commis deux graves erreurs qui invalident son livre. Onfray écrase toutes les autres influences philosophiques de Camus sous le rouleau compresseur d'un nietzschéisme omniprésent. De plus, il se prive de cette occasion de mettre en avant le fait que ce sont deux femmes qui ont exercé les influences les plus déterminantes sur Camus dans son choix libertaire et ainsi de démentir l'idée propagée par Simone de Beauvoir et d'autres que Camus n'écoutait ni ne prenait au sérieux les propos politiques et les textes écrits par des femmes, en ne voyant en elles que de possibles objets sexuels.

### Un intellectuel qui veut se désolidariser du mouvement libertaire

Le mépris exprimé devant les recherches des militants libertaires atteint la caricature, quand Onfray procède dans sa bibliographie (p. 544-545) au décompte des pages que ceux-ci auraient consacrées et publiées sur Camus libertaire. Il n'a pas seulement oublié les textes d'au moins huit (!) auteurs libertaires (voir ci-dessus), mais fait un comptage ridicule des pages de petites brochures anarchistes pour pouvoir qualifier les recherches anarchistes d'« étiques » (p. 544), c'est-à-dire maigres, en regard de ses 600 pages (auxquelles je lui suggère d'en soustraire au moins une cinquantaine vouées à des leçons inutiles sur Nietzsche qui fut, je lui rappelle, grand admirateur de Napoléon, son vrai « surhomme »). En plus, il cesse d'indiquer le nombre de pages dès qu'il nomme les grands livres d'historiographie venant de militants libertaires, dont les actes du colloque de Lourmarin et le mien rassemblant les textes de Camus dans des journaux libertaires, les réponses des libertaires et deux textes d'analyse, l'un de Freddy Gomez et l'autre de moi. Je ne vais pas jusqu'à indiquer le nombre de pages de mon livre en allemand sur Camus et l'anarchisme, que j'ai publié en 1998. Depuis quand compte-t-on la quantité des pages et ne prend-on pas en compte la qualité de la recherche ?



Pire, Onfray, semble-t-il, ne sait pas vraiment compter ! À la page 117 de son livre, on peut lire : « L'adhésion d'Albert Camus au Parti communiste français entre août-septembre 1935 et la même période en 1937 mérite un examen. Douze mois de militantisme au sein du PC, voilà qui étonne... » et qui devrait surtout étonner un Onfray qui dit que Camus, à ce moment-là, donc, de longues années avant sa rencontre avec Rirette Maîtrejean, était déjà complètement pénétré de la pensée libertaire – « au moins dix ans avant » (p. 545) selon Onfray ! Erreur de calcul : ce n'est pas durant douze mois que Camus est resté au PC, car de 35 à 37 cela atteint vingt-quatre mois d'adhésion ! Freud, l'ami d'Onfray, pourrait nous éclairer sur cette erreur de calcul !

Un nietzschéisme et un hédonisme pur et dur ne font pas un anarchisme, pas encore. Onfray défend bec et ongle son Nietzsche contre une interprétation national-socialiste allemande – voilà une maladie habituelle des philosophes français bien symptomatique de l'ignorance de la masse de critiques de la pensée de Nietzsche parue en Allemagne depuis bien longtemps (je lui conseillerais de commencer avec Bernhard Taureck : *Nietzsche und der Faschismus – Nietzsche et le fascisme* –, Hambourg, 1989, par exemple !). Le Camus libertaire fraternisant avec le milieu libertaire des années 1950 était à la fois un Camus avec une éthique ou une morale révolutionnaire (c'est cela, donner des limites ou une mesure à la violence, même révolutionnaire). Onfray ne nie pas cela, mais selon lui on a un Camus libertaire nietzschéen dans les années 1930 devenu un Camus libertaire nietzschéen de gauche-éthique (!) dans les années 1950 – alors que je maintiens que l'on n'a pas du tout encore un Camus libertaire cohérent dans les années 1930 puis un Camus éthique et social parce que libertaire et proche du mouvement anarchiste après la Deuxième Guerre mondiale seulement.

En effet, s'il avait été un anarchiste convaincu, il eût été assez clairvoyant pour ne pas devenir membre du PC de 35 à 37, époque où se tinrent à Moscou des procès staliniens parmi les plus terrifiants – rapport qu'Onfray n'établit pas. Or cette adhésion montre bien que Camus n'était pas encore assez sensibilisé à la pensée libertaire pour évaluer la portée politique des procès tenus à Moscou et résister aux pressions qui l'ont poussé à y adhérer – à l'inverse d'une Simone Weil clairvoyante. Camus, après la rencontre avec Rirette et l'expérience qu'elle lui a communiquée des campagnes pour libérer Victor Serge des geôles soviétiques, devient un tout autre personnage qui ne peut plus adhérer au communisme.

Onfray décrit la situation de Camus après sa polémique avec Sartre/Jeanson sur *L'Homme révolté* en 1952, et prétend que seul René Char a pris sa défense : « On comprend qu'en attaquant tout seul sur autant de fronts, les ralliements soient nuls » (p. 339). C'est faux ! Presque tout le monde libertaire a soutenu Camus. Maurice Joyeux, Pierre Monatte, Jean-Paul Samson, Louis Lecoïn et



même Georges Fontenis ont élevé la voix. Et surtout les anarchistes espagnols : dans *Solidaridad Obrera*, Felipe Alaiz publie dix (!) articles entre février et avril 1952 soutenant Camus dont « Un libro sugestivo : *L'Homme révolté* de Camus » (voir Freddy Gomez, dans *Camus et les libertaires*, p. 331-332). Hormis quelques rares exceptions, tout le mouvement libertaire a pris fait et cause pour lui, et il le savait. Onfray reproduit la même invective que Jeanson/Sartre – « Vous êtes seul, Camus » –, mais Camus se sentait bien défendu par le mouvement libertaire. C'est exactement à ce moment-là, dans sa « Réponse à Gaston Leval » en mai 1952, que Camus utilise le « nous » dans son article au *Libertaire*. Le « nous » est un aveu clair qu'un Onfray néglige sciemment, peut-être parce que ce « nous » dément toute sa théorie d'un Camus libertaire dans les années 1930. C'est en prononçant ce « nous » lui-même en 1952 que Camus se lie et s'allie par cette seule personne plurielle aux journaux des libertaires.

Onfray semble ignorer les propres propos de Camus et ne se prive pas de vilipender les chercheurs venant du mouvement par de basses attaques telles que : « L'historiographie anarchiste dominante considère que la publication d'un article dans une revue anarchiste, estampillée comme telle, fait la loi » (p. 233). Non, ce n'est pas la loi, mais cela

n'en a pas moins de sens et dévoile beaucoup plus qu'Onfray ne consent à admettre.

Et, soit dit en passant, il a manqué de se saisir d'une autre opportunité, celle de préciser qu'on chercherait en vain dans la presse libertaire française des articles de Sartre.

Nietzschéen et hédoniste à l'excès, Onfray veut donner l'impression qu'il a tout découvert.

Il prend ses distances à l'égard du mouvement libertaire et de son historiographie et dévalorise toutes leurs publications, tel un petit concurrent dans une compétition ! Il se désolidarise volontiers de ceux qui luttent encore aujourd'hui pour la révolution sociale et concrète et qui, ainsi, font en sorte que les espérances de Camus d'un socialisme libertaire deviennent enfin réalité. Onfray espère-t-il changer la société ou n'aspire-t-il qu'à une gloire médiatique au sein de la société capitaliste ?

Ainsi, il se situe aux antipodes de Camus, qui se considérait si chaleureusement accueilli au sein du mouvement libertaire, au point de se sentir chez lui parmi nous. Camus fut un intellectuel qui s'est montré humble devant ceux qui luttent, et a voulu rester à leur service en étant solidaire pour « rendre plus efficace cette pensée » (Camus dans *Le Libertaire*, n° 318, 5 juin 1952).

L.M.

# Un film, les médias et nous



«Les chiens de garde défendent mordicus les intérêts de la classe dirigeante qui les nourrit et les conforte.»  
Paul Nizan

**PARFOIS LE CINÉMA MILITANT** sacrifie la qualité esthétique à l'importance du message. Parfois le cinéma militant est comme un tract, touffu, plein d'informations, plus ou moins bien digérées. Ce n'est pas le cas des Nouveaux chiens de garde, version filmée et mise à jour du livre de Serge Halimi portant le même titre. Il faut remercier les réalisateurs, Yannick Kergoat et Gilles Balbastre, d'avoir pris ce parti de la qualité de l'image. Le plaisir de le regarder n'a d'égal que les problèmes qu'il pose.

## Le monde de la direction de l'information

Il ne s'agit en aucune façon d'une analyse des activités d'une quelconque officine gouvernementale ou ministérielle. Ce film met en image le monde de la connivence. Cela ressemble à un grand jeu de société du type «je te tiens, tu me tiens par la barbichette». Les simples journalistes sont absents de l'écran. Seuls leurs chefs et les vedettes du métier apparaissent. De ma mémoire une série de noms émerge comme Joffrin du Nouvel Obs et avant de Libération, son actuel patron Demorand comme l'ineffable Apathie, le duo de choc Julliard et Luc Ferry dans leurs incensants «je ne suis pas en désaccord» l'un avec l'autre. Il y a aussi les donneurs de leçon démasqués comme Alain Minc et Michel Godet. À propos de ce dernier, quel plaisir d'apprendre que cet enseignant qui nous abreuve à longueur d'écran d'encouragements à travailler plus et à gagner moins arrondit grassement ses revenus en travaillant pour le privé en plus de ses fonctions universitaires. Il s'agit donc d'un film où on ne s'ennuie pas. Rythmé qu'il est par des montages de dessins animés qui nous permettent de reprendre notre souffle.

Il ne nous appartient pas, étant hors du monde du journalisme professionnel, de dire si ce film frappe juste. C'est pour cela que nous vous offrons une petite revue de presse à ce sujet : L'Express parle «d'amalgames et caricatures». Il trouve que «considérer que tous les patrons de presse sont à mettre dans le même panier, au nom du poste qu'ils occupent et du titre qu'ils dirigent, c'est un peu court». Le Nouvel Observateur parle lui de «monothéisme de la pensée médiatique». L'organe de la gauche «comme il faut» laisse la parole, en ligne, à un texte tiré d'un blog hébergé par ses soins. Façon comme une autre de ne pas se mouiller, l'article reprenant les thèses du film. Quant à la version papier, elle n'en parle pas. Télérama, qui nous dit ce qu'il faut voir chaque semaine quand on est de gauche, présente en ligne six extraits commentés par les réalisateurs en prévenant que, «dans le petit monde médiatico-économico-politico-parisien, chacun en prend pour son grade». C'est bien. Dans la version papier le film est placé «dans le sillage de Pierre Bourdieu». Pour la journaliste qui l'écrit «il tape souvent juste» même s'il y a «des balles perdues». Puis, au début du dernier paragraphe pour montrer qu'au fond il s'agit d'une forme de canular, les réalisateurs deviennent des «lascars». Elle n'en dira pas plus laissant aux spectateurs la tâche de dire à Télérama ce qu'il faut en penser. Mais reconnaissons qu'elle aura elle au moins mentionné Acrimed (Action critique des médias) un site web consacré à tout cela.

Le point fort de ce film, je dirais même la raison pour laquelle il ne faut pas le rater, et dont personne ne parle, oublié significatif est, un ballet. C'est celui des personnalités connues ou plus discrètes, des affaires comme des médias, qui chaque mois partagent un

petit repas. La scène, publique, de ce ballet est la rue, le repas a un nom «le dîner du Siècle». On voit les acteurs franchir les uns après les autres une porte ma foi fort discrète. Il semblerait que des malpolis aient jugé bon d'organiser une non-manifestation à chaque fois que ces gens affamés vont se nourrir. Heureusement le préfet de police qui selon Wikipedia en est membre (du siècle!) y a mis bon ordre.

## Tous pourris ?

Les tenants des thèses complotistes avanceront que les patrons de journaux viennent aux ordres. Je pense quant à moi que cela ne se passe pas comme cela. C'est trop grossier. Les choses sont plus subtiles. Dans ce genre de réunion, c'est-à-dire au Siècle ou ailleurs, il y a une espèce d'homogénéisation de l'information, une distribution des rôles. Tout cela amène à une sorte d'écèlement. Alors tous les journalistes se valent-ils ? Le film ne répond pas à cette question. Les journalistes sont-ils des travailleurs comme les autres ? Le film ne pose même pas la question. Si le film met en relief les liens entre les groupes de presse et les groupes financiers, il ne dit pas comment faire autrement vu le faible niveau de la vente des journaux français. La question d'une autre façon de faire du journalisme n'est même pas esquissée. Ce qui ressort du débat mené après la projection avec un des réalisateurs, c'est que c'est un problème que seuls les journalistes professionnels peuvent régler, entre eux. C'est un peu court.

Pierre Sommermeyer

# Les dominés seront-ils toujours soumis ?



Nous aurons le plaisir de recevoir Maurice Rajsfus samedi 18 février prochain, à 16 heures, à la Librairie du Monde libertaire (145, rue Amelot, Paris XI<sup>e</sup>) autour de son dernier ouvrage paru aux Editions du Monde libertaire : *France d'en haut, France d'en bas : les dominés seront-ils toujours soumis ?*

Ce livre clôt une trilogie commencée avec *A vos ordres ? Jamais plus !* et poursuivie avec *L'intelligence du barbare*, autour de la domination sociale dont Maurice Rajsfus cerne les différents aspects, en offrant aux lecteurs des pistes pour en finir avec la logique et les mécanismes coercitifs autant qu'avec l'esprit de soumission.

Chaque volume est disponible à la Librairie du Monde libertaire pour respectivement 12, 15 et 12 euros. Offrez-vous la trilogie complète pour 22 euros, port compris ! (Chèques à l'ordre des Editions du Monde libertaire).

## Les dominés : des «verrues posées sur le corps social»

Dans ce dernier ouvrage de Maurice Rajsfus, qui vient de paraître aux Éditions du Monde libertaire, l'auteur pose la question essentielle de notre siècle de l'ombre : «Pourquoi les relations humaines se sont-elles autant dégradées?» La réponse est simple : tout simplement parce que le meilleur des mondes n'est pas d'actualité, en témoignent, avant tout, la prévalence du besoin matériel de posséder, ou la jalousie qui prend le pas sur la chaleur des contacts, ou bien encore l'abandon des gestes naturels de convivialité et de solidarité. Toujours est-il qu'au final, ce sont les SDF, les chômeurs ou encore les sans-papiers qui sont les premiers exclus de ce système inhumain et arbitraire. Ces derniers font partie d'un autre univers, celui de la «France d'en bas», rejetés du circuit des gens «normaux», considérés comme des verrues sur un corps qui «devrait être sain». Et Maurice n'a pas tort, car, pour l'anecdote, lors d'une conférence de presse, j'avais entendu Denis Kessler (président de la Scor, entreprise française de réassurance, c'est-à-dire l'assurance des sociétés d'assurances) comparer les chômeurs «à une maladie incurable, dont il fallait éradiquer les boutons un par un». Une bonne partie des journalistes présents l'avait insulté avant de quitter bruyamment la salle. Et, aujourd'hui, son rêve est devenu réalité puisque certaines villes du sud de la France, mais aussi Paris, prétendent se débarrasser des SDF et des personnes trouvant leur pitance dans les poubelles sous prétexte que leur air de misère fait mauvais effet sur les touristes.

## Les dominants : des «Fregoli modernes»

Et Maurice Rajsfus de nous rappeler, à ce sujet, que nous ne sommes que les rescapés d'un monde parfaitement inégalitaire. Il y a d'un côté les dominants, et de l'autre les dominés : les privilégiés et les autres... Le dominant est persuadé d'être constamment dans son droit.

Il a plusieurs facettes, tout comme Leopoldo Fregoli (artiste italien, ventriloque et musicien, réputé pour ses changements de costumes très rapides) ; il peut jouer les meneurs d'hommes ou se montrer doucereux, si la situation l'exige. Dans tous les cas, il excelle dans le rôle de directeur de conscience : le dominant ne se trompe jamais ! Tellement imbus de son importance qu'il en vient à se croire immortel, d'où cette haine viscérale portée contre les jeunes générations. Le dominant a besoin de surveiller les dominés qui ont pour fonction d'assurer son pouvoir. Même s'il n'utilise pas les mots, le dominant ne connaît que des domestiques ou des serveurs.

## La dépendance salariale a remplacé le servage

Il ne reste plus au dominé, habitué à obéir à la consigne, que la résistance passive et la docilité, pour ne pas se faire remarquer. Dans la nouvelle organisation du monde moderne, la hiérarchie a pris la place de la féodalité. N'ayant que ponctuellement la possibilité de se rebeller, le dominé doit laisser croire qu'il est toujours possible de compter sur lui. Et ainsi dans cet ouvrage, Maurice passe au peigne fin tous ces nouveaux rapports de force sociaux. Bien sûr la domination salariale, mais aussi celle du banquier par rapport au prolétaire, du policier face au pékin lambda. Mais, en conclusion l'auteur rappelle que pour autant le dominant ne doit pas oublier ses classiques et doit «prendre garde à l'eau qui dort». Car, étant à ce point persuadé de ne jamais être en danger, il arrive au dominant de négliger le fait que les dominés ne sont pas nécessairement voués à l'obéissance absolue jusqu'à la fin des temps !

**Patrick Schindler**  
Groupe Claaaaaash  
de la Fédération anarchiste

# La Voie du jaguar

Informations et correspondance pour  
l'autonomie individuelle et collective



**ISSUE DES RÉSEAUX INTERNATIONAUX** de solidarité avec la rébellion zapatiste au Chiapas, *La Voie du jaguar* s'ouvre en janvier 2012 en reprenant une large part des documents réunis depuis la fin des années 1990 pour le site d'une assemblée de solidarité de l'Est parisien (CSPCL). Cet espace est créé pour donner suite aux conversations sur le mouvement social dans l'État d'Oaxaca (Mexique) entre Georges Lapiere, Rubén Valencia et David Venegas, tous deux partie prenante des Voix d'Oaxaca construisant l'autonomie et la liberté (Vocal). Ces conversations et réflexions suscitées par «la Commune d'Oaxaca» ont été publiées à Montreuil (Seine-Saint-Denis) en 2008.

De part et d'autre de l'océan, l'autonomie est à la fois moyen et finalité des luttes sociales contre la domination et l'exploitation capitalistes. *La Voie du jaguar* se veut une passerelle vivante et un lieu de discussion lié aux résistances et aux expériences passées et présentes sur toute la planète, cherchant leur cohérence dans l'autonomie du mouvement

d'émancipation sociale : contre ce qui l'instrumentalise, la politique, et ce qui le divise, l'économie. Appels, déclarations et communiqués collectifs seront publiés ici à côté de récits, analyses et témoignages individuels, tout en privilégiant le dialogue à travers la correspondance et les entretiens.

La révolution libertaire et l'expérience des collectivisations ouvrières et paysannes en Espagne sont une autre source d'inspiration pour ce site, tout comme la perspective de l'autogestion généralisée inscrite dans les luttes sociales en Europe à partir de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Nous souhaitons rapprocher ces expériences de celles du mouvement d'émancipation des peuples originaires au Mexique, en Amérique et sur tous les continents. Les recherches et les réflexions sur la société contre l'État, sur le communalisme et la «communalité», sur la pratique et la cosmovision de ces peuples et communautés qui transforment leur destin en le prenant en main trouveront ici leur place.

*La Voie du jaguar* est aussi une invitation au voyage et à la rencontre, de lutte à lutte, de cœur à cœur.

**La Voie du jaguar**  
[www.lavoiedujaguar.net](http://www.lavoiedujaguar.net)

P.-S. Sans le patient et généreux travail de traductrices et traducteurs, ce site n'existerait pas. «La voie du jaguar» les remercie toutes et tous vivement et tient à distinguer l'immense effort de deux compañeros traductores.

Ángel Caído et el Viejo, sous leurs noms moqueurs, donnent ou ont donné leur extraordinaire magie des mots, leur savoir-faire de traducteurs passionnés, travaillant souvent dans l'urgence et l'émotion, sans jamais compter leur temps.

Nos plus vifs remerciements vont aussi à Jean-Jacques Méric, ami et voisin dans l'Est parisien, qui a offert son temps, sa patience, son expérience et son ingéniosité de webmestre pour construire ce site.

# Pédagogies alternatives et syndicalismes d'émancipation

## Stage de formation syndicale

**SI LE PROBLÈME** du manque de moyens (financiers, en effectifs, etc.) est primordial pour aborder la question de l'éducation, il est tout autant nécessaire (et urgent) de réfléchir en profondeur à un véritable projet éducatif, connecté de manière cohérente avec un projet de société.

Avoir la conviction qu'il est nécessaire de changer l'école pour changer la société, et de changer la société pour changer l'école.

Dans cette optique, ces deux jours de stage seront l'occasion d'échanger, en présence d'intervenants issus, entre autres, de Sud Éducation, de l'Institut coopératif de l'École moderne, de l'Association française pour la lecture, de la revue *N'Autre École*.

Les thématiques seront les suivantes :

– Vers une pédagogie socialement critique, en présence de Grégory Chambat, auteur de *Pédagogie et Révolution*, et membre du comité de rédaction de la revue *N'Autre École*.

– L'École de Jules Ferry selon Jean Foucambert.

– Des expériences pédagogiques révolutionnaires : Ferrer, Freinet, la révolution espagnole, etc.

– Histoire du syndicalisme enseignant.

– ICEM, AFL, GFEN : des alternatives pédagogiques.

– L'Autogestion, expérimentations.

– Des outils pédagogiques émancipateurs : la pédagogie institutionnelle, ELSA (logiciel conçu par l'AFL), etc.

– Le système éducatif en France : un vecteur des valeurs capitalistes : comment résister ?

Venez nombreux !

### Point pratique :

Jeudi 9 février : salle Eugène-Pottier

Vendredi 10 février : salle Jean-Jaurès

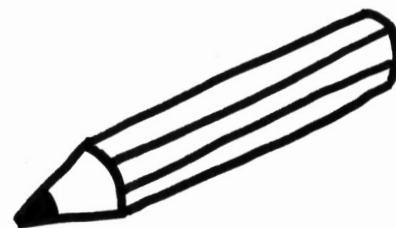
À la Bourse du Travail de Paris, 3, rue du Château d'Eau, métro République.

### La formation syndicale

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non syndiqué, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté (une journée minimum). La demande doit être effectuée au plus tard un mois avant le stage, par la voie hiérarchique auprès de l'autorité compétente (recteur, inspecteur d'académie, etc.).

À défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est considéré comme accordé.

Les décisions exceptionnelles qui le refusent doivent être motivées par les nécessités de fonctionnement de service et



communiquées avec le motif à la commission administratives paritaire qui suit. L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation.

Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage. Pour s'inscrire il faut s'adresser au chef d'établissement dans le secondaire, ou à l'inspecteur d'académie dans le primaire, une demande écrite selon le modèle suivant au moins un mois avant la date du stage. En cas de problème, prévenir les syndicats.

Ce stage est ouvert au niveau national à tous les salariés travaillant dans l'Éducation, qu'ils soient syndiqués (dans toutes les organisations ou structures syndicales) ou non syndiqués.

SUD Éducation 92

## Salut Bernard

**CHACUN ET CHACUNE** a pu mesurer, au fil des ans, qu'il soufflait toujours un petit vent libertaire qui ne s'essouffait pas dans *Le Canard enchaîné*. Souhaitons qu'il n'ait pas perdu de sa vigueur malgré la disparition de Bernard Thomas le 12 janvier dernier.

L'équipe de la Philanthropie de l'ouvrier charpentier l'avait reçu dans les studios de Radio libertaire à propos de son livre alors récemment paru : *Lucio l'irréductible* (malgré les mauvaises langues). Cet écrivain, journaliste passionné de théâtre, avait également commis quelques vulgarisations à propos de la Bande à Bonnot et Jacob. Rendons donc hommage à ce chroniqueur libertaire à la

plume et au micro acérés. Chacun se souviendra de son talent dans l'émission *Le masque et la plume*.

Hommages donc à ce compagnon de route et toute notre sympathie à son fils, dit « Petit Corps malade » auquel il avait consacré un roman : *Le Voyage de Yann*.

Salut Bernard, et merci tout de même (mais « Merci Bernard » c'était déjà pris).

Jipé

On consultera avec profit le site suivant : <http://erwandekeramoal.canalblog.com> et en particulier la page du 26 janvier.



## Quelques rendez-vous à ne pas manquer

### Jeudi 2 février

**Si vis pacem (18 heures)** Émission antimilitariste de l'Union pacifiste. La vie de Louis Lecoin, vue par le Gérant du Rare (50 ans de l'UPF).

**Entre chiens et loups (20 h 30)** Jazzlib. Nouveau rendez-vous sur le jazz (le 1<sup>er</sup> jeudi du mois).

### Vendredi 3 février

**For a Few Sixties More (09 h 30)** Musique jamaïcaine des années soixante.

**Sortir du colonialisme (16 heures)** Spécial rap, avec les rappeurs en concert pendant la semaine anticoloniale: Skalpel de la K. Bine, Hamid de Guerilla Urbaine et Coart Arkoman. Des artistes engagés dans la lutte anticoloniale.

### Samedi 4 février

**La Philanthropie de l'ouvrier charpentier (10 heures)**

**Chronique syndicale (11 h 30)** Luites et actualités sociales.

**Chroniques rebelles (13 h 30)** Débats, dossiers, rencontres.

**Deux sous de scène (15 h 30)** Magazine de la chanson vivante.

**Hôtel paradoxale (23 heures)** Thématique: le double.

### Dimanche 5 février

**Désaxés (20 h 30)** Actualité du Septième Art: « Les liaisons dangereuses » (Seppuku).

**Restons éveillés! (Minuit)** Libre antenne.

### Lundi 6 février

**Les Enfants de Cayenne (09 heures)** Deux heures de pure politique 100 % révolutionnaire, avec des morceaux de vrais anarchistes dedans.

**Lundi matin (11 heures)** Infos et revue de presse. L'actualité passée au crible de la pensée libertaire.

**Trous noirs (16 heures)** Les réseaux libertaires qui se fédèrent et les syndicalistes de base qui s'organisent dans une Tunisie où l'on ne se contente pas d'une « démocratie » à la sauce « islamistes modérés ».

**Les mangeurs d'erre (18 heures)** Enjeux écologiques.

### Mardi 7 février

**Artracaille (11 heures)** Art en marge. La condition de l'artiste dans la cité.

**Pas de quartiers (18 heures)** L'émission du groupe Louise-Michel. Daniel Pinos et des artistes contestataires cubains dont Veronica Vega, auteure de *Partir, un point c'est tout*.

**Paroles d'associations (19 h 30)** Avec Mohamed, de l'émission *La Santé dans tous ses états*, pour faire un bilan de trente ans de lutte contre le sida.

### Mercredi 8 février

**Blues en liberté (10 h 30)** Émission musicale blues. Zydeco, deuxième partie.

**Radio LAP (17 heures)** Lycée autogéré.

**Femmes libres (18 h 30)** Femmes qui luttent, femmes qui témoignent.

**Ras les murs (20 h 30)** Courrier des prisonniers et situation actuelle de la prison et de la justice. Chantal et Robert, du Réseau d'entendeurs de voix (site [www.revfrance.org](http://www.revfrance.org)) viennent nous informer sur ce réseau.

## Souscription soutien au *Monde libertaire*

Une fois par mois, nous publierons la liste des souscripteurs du mois écoulé.

Décembre 2011

Mme C. Camus (84) : 150 €

M. G. Ferrie (34) : 100 €

M. O. Fayel (69) : 20 €

M. R. Callemard (22) : 100 €

Mme S. Carrez (internet) : 30 €

M. H. Bruyeres (81) : 300 €

Mme P. Bes (67) : 50 €

M. J. Serrat et Mme F. Crespin (91) : 50 €

M. J. Broga (22) : 70 €

M. E. Bonnet (44) : 40 €

M. R. Care (53) : 50 €

M. J. Grégoire (83) : 100 €

M. J. Rat (86) : 15 €

M. E. Hazard (59) : 18,75 €

Mme P. Le Pallec (internet) : 5 €

M. R. Blachier (internet) : 5 €

**TOTAL: 1103,75 €**

Merci! Poursuivons nos efforts pour sauvegarder et consolider l'existence du *Monde libertaire*! Faites connaître notre journal autour de vous! Lisez-le et faites-le lire! Harcelez votre marchand de journaux pour qu'il l'expose correctement sur ses étalages! Abonnez-vous, offrez un abonnement afin d'étendre davantage la diffusion des idées libertaires! Si minime qu'il soit, chaque ruisseau viendra grossir le fleuve anarchiste!

L'administration du *Monde libertaire*

## Vendredi 3 février

### Paris XI<sup>e</sup>

19h30. Les soirées lectures de la Librairie du Monde libertaire. Thème du jour : les utopies concrètes. Avec Yann, (simple lecteur) et quelques autres viendront discuter avec vous de ce bouquin qu'il ont lu et aimé : *La communauté (BD autobiographique)*. 1974. Une vingtaine de jeunes décide de démontrer par l'exemple qu'on peut travailler sans patrons et refuser la société de consommation. 145, rue Amelot. Entrée libre.

## Samedi 4 février

### Le Mans (72)

16 heures. Le groupe Lairial organise un café libertaire : L' Internationale, 1864-1876, l'AIT : III<sup>e</sup> partie. Le centralisme autoritaire et le fédéralisme libertaire, antagonistes, s'affrontent vivement entre Marx et Bakounine. Rappel historique, exposé et débat. Épicerie du Pré, 31, rue du Pré.

### Paris XI<sup>e</sup>

16h30. Evelyn Mesquida pour son livre *La Nueve 24 août 1944. Ces républicains espagnols qui ont libéré Paris* (Éditions le Cherche-Midi) et le traducteur : Serge Utgé-Royo. À la Librairie du Monde libertaire, 145 rue Amelot, Métros Oberkampf, Filles-du-Calvaire et République. Entrée libre et gratuite.

## Dimanche 5 février

### Saint-Jean-en-Royans (26)

16 heures. Dans le cadre de son Année de l'autogestion, le groupe La Rue rûle de la Fédération anarchiste vous invite à un après-midi autour du film *Spezzano Albanese*. Depuis 1992, des militants libertaires animent à Spezzano Albanese (Calabre, sud de l'Italie) une Fédération municipale de base, fondée sur des pratiques d'auto-organisation et d'autogestion. La projection sera suivie d'un débat. Maison du Royans, 29, rue Pasteur. Entrée libre. Contact : laruerale@no-log.org

vercors-libertaire.blogspot.com

### Saint-Denis (93)

15 heures-17 heures. La Dionysité, Université populaire de Saint-Denis. Les dimanches de la Dionysité au Musée de Saint-Denis. Grandville, un diable à Paris (1825-1847). L'œuvre de Jean Ignace Isidore Gérard dit Grandville (1803-1847) est éclipsée par l'éclat de son contemporain Daumier. La France de 1830 fut éblouie par l'audace, le vitriol de son burin, tout autant que par la fantasmagorie de son imagination.

Conférence-débat de Laurent Bihl, historien et spécialiste de l'image. Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, 22 bis, rue Gabriel-Péri. Métro ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

## Mardi 7 février

### Rennes-Cleunay (35)

20 heures. Le groupe La Sociale de la Fédération anarchiste de Rennes organise une discussion-débat ouverte sur l'analyse de l'actualité politique et économique et les perspectives de changement social dans un cadre libertaire. Entrée libre. La Maison des familles (quartier Cleunay), 2, allée Joseph-Gémain (derrière la poste). Bus 9 arrêt De Lesseps.

### Saint-Denis (93)

19 heures La Dionysité, université populaire de Saint-Denis. Cycle : 50 ans après, trois faces de la guerre d'Algérie en France. Première rencontre-débat : La répression : après les massacres du 17 octobre, Charonne, l'État colonial assassine des militants français. Présentation de Henri Malberg, militant du Parti communiste et présent à Paris au moment de la tragédie. Bourse du Travail de Saint-Denis, 9-11, rue Genin, Métro ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

## Jeudi 9 février

### Paris XIV<sup>e</sup>

19h30. Menace sur nos neurones, Alzheimer, Parkinson et ceux qui en profitent. Marie Grossmann et Roger Lenglet démontent dans leur livre paru aux éditions Actes Sud le mécanisme d'un « effet d'aubaine » ignoble. Débat avec les auteurs. Bibliothèque Vandamme, 80, avenue du Maine. Métro Gaîté. Entrée libre et gratuite.

### Paris XX<sup>e</sup>

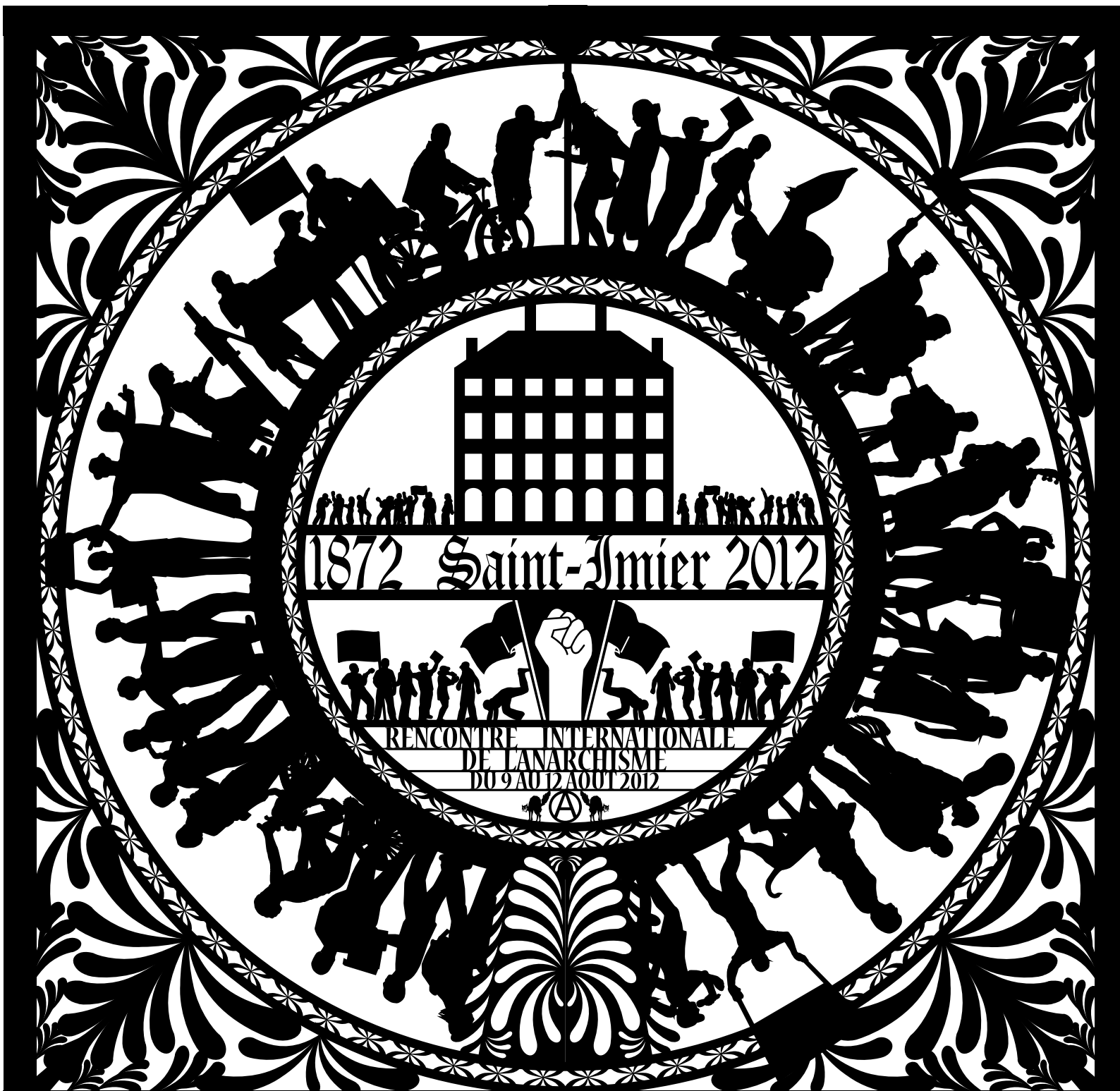
18h30. Quel avenir pour notre école ? Au-delà de la suppression de milliers de postes d'enseignants et de la formation professionnelle initiale des maîtres, l'avenir de l'école se joue surtout dans la pénétration des normes néolibérales au cœur du monde scolaire. Rencontre avec Pierre Clément, coauteur du livre *La nouvelle école capitaliste*. Bibliothèque Sorbier, 17, rue Sorbier, Métro : Gambetta. Entrée libre et gratuite.

## Vendredi 10 février

### Rennes (35)

20 heures. Concert de soutien au Collectif antifasciste de Rennes, avec Slim Wild Board (Folk, Rennes) et Mohawk (Folk Celtique, Brest). Bar Le Papier Timbré, 39, rue de Dinan. Prix libre.





**RENCONTRE**  
**INTERNATIONALE**  
**DE L'ANARCHISME**

Du 9 au 12 août 2012  
Saint-Imier (Suisse)

Conférences – Concerts – Théâtres – Ateliers  
Exposition – Cinéma – Salon du livre

Détails du programme à suivre [www.anarchisme2012.ch](http://www.anarchisme2012.ch)